

RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3978 - LUNDI 19 AVRIL 2021

DIPLOMATIE

Félix Tshisekedi à la cérémonie d'investiture de Denis Sassou N'Guesso



Le couple présidentiel de la RDC

Une vingtaine de dirigeants africains et autant de chefs de délégation de pays amis, dont la République démocratique du Congo représentée au plus haut niveau par son président de la République et président en exercice de l'Union africaine, Félix Antoine Tshisekedi, ont assisté, le 16 avril, à Brazzaville, à la prestation de serment du président congolais, Denis Sassou N'Guesso, pour un nouveau quinquennat.

Une cérémonie marquée essentiellement par le mot de circonstance prononcé par le président Denis Sassou N'Guesso, faisant suite à sa prestation de serment dans le cadre d'une audience solennelle de la Cour constitutionnelle.

Page 2

CUIVRE

Des investissements massifs en vue



Une carrière de mine au Katanga en RDC

L'intérêt porté sur le cuivre continuera de s'accroître au cours des prochains mois. Juste à titre de rappel, ce métal précieux représente plus de 90 % des exportations minières RD-congolaises.

Le besoin croissant de cuivre devrait avoir pour effet de promouvoir les investissements dans le domaine de la production du métal rouge. Une telle annonce ne peut qu'intéresser la RDC qui basait très souvent ses calculs sur l'envolée du cobalt dont il est également le premier producteur mondial.

Page 3

COVID-19

Les ménages à bout de souffle



Une vue du Grand marché de Kinshasa

Le dernier rapport conjoint du Programme alimentaire mondial et de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture sur la covid-19 vient confirmer une situation tout juste catastrophique sur le plan socio-économique. En effet, une enquête des agences des Nations unies fait état d'une perte de pouvoir d'achat ressenti par deux

ménages sur trois. Dans les provinces comme le Tanganyika, 84 % des localités évaluées ont révélé un faible accès à la nourriture pour la majorité de la population. La baisse du pouvoir d'achat serait directement liée aux diverses restrictions arrêtées par le gouvernement de la République dans la riposte au virus.

Page 3

GRAND KASAÏ

Le HCR déplore le regain des violences

Le HCR plaide déjà en faveur d'une assistance humanitaire à l'endroit des déplacés qui ont tout abandonné à la suite des affrontements, depuis le 28 mars dernier, entre les groupes ethniques Luba et Kuba dans

la localité de Bakwakenge au Kasaï. Ces violences sont à la base de déplacements massifs des populations civiles vivant dans la région du Grand Kasaï. Les agences humanitaires se rendent actuellement dans les

zones affectées pour évaluer la situation. La majorité d'entre les déplacés est accueillie au sein des communautés locales qui, déjà, luttent pour leur survie.

Page 3

DIPLOMATIE

Félix Tshisekedi à la cérémonie d'investiture de Denis Sassou N'Guesso

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a pris part à la cérémonie d'investiture de son homologue Denis Sassou N'Guesso, le 16 avril, à Brazzaville.



Le couple présidentiel de la RDC durant la cérémonie

Accompagné de son épouse, la distinguée première dame, Denise Nyakeru Tshisekedi, le président Félix Tshisekedi aura été l'un des invités d'honneur

de cette cérémonie qui s'est déroulée au Palais des congrès de Brazzaville. Cité en premier lieu, pendant la présentation des invités par le modérateur, en sa

qualité de président de l'Union africaine (UA), parmi la vingtaine des chefs d'État présents, le chef de l'Etat de la République démocratique du Congo (RDC) a vu

son statut de chairman de l'UA être honoré de la plus belle manière. Sa présence à cet événement aura davantage scellé les liens historiques d'amitié existant

entre les deux Congo. C'est avec une joie à peine dissimulée que la communauté RD-congolaise vivant à Brazzaville a accueilli l'arrivée, la veille, du président Félix Tshisekedi, dans un contexte de restriction imposée par la pandémie de covid-19. Quant à la cérémonie d'investiture proprement dite, elle a été marquée par la prestation de serment et le discours prononcé par le président Denis Sassou N'Guesso. Le président du Congo Brazzaville s'est engagé, durant son quinquennat, à lutter sans relâche contre les antivaleurs dans l'administration publique. Il a promis d'y veiller avec vigilance et fermeté. Il a, par ailleurs, décliné sa vision d'une agriculture modernisée et mécanisée, mais aussi son souhait d'instaurer au Congo un État de droit où la gouvernance pourra s'opérer dans la transparence.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuji
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)
PAO
Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

KASAÏ

Le HCR déplore le regain des violences

Ces violences sont à la base de déplacements massifs des populations civiles vivant dans la région du grand Kasaï.

Le Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) plaide déjà en faveur d'une assistance humanitaire à l'endroit de ces déplacés qui ont tout abandonné. Les agences humanitaires, indique le HCR dans un communiqué de presse, se rendent actuellement dans les zones affectées pour évaluer la situation. La plupart des personnes déplacées, qui ont fui en hâte, ont tout abandon-

né derrière elles. Elles ont besoin d'abris, de nourriture et d'un accès aux services médicaux. La majorité d'entre elles est accueillie au sein des communautés locales qui luttent déjà pour faire face à des ressources limitées. D'autres dorment en plein air. Dans le souci de soulager tant soit peu le calvaire de ces civils déplacés, le HCR achemine du matériel de secours, notamment des bâches en plastique pour les abris, des moustiquaires, des couvertures, des jerrycans et des kits d'ustensiles de cuisine depuis la capitale, Kinshasa, mais, fait savoir l'agence onusienne, les besoins sont supérieurs au volume disponible pour aider cinq mille familles. Le HCR soutient, par ailleurs, que des ressources supplémentaires sont nécessaires de toute urgence pour aider les personnes déplacées dans la région. A ce jour, le HCR n'a reçu que 12% du montant de deux cent quatre millions de dollars nécessaire à ses opérations en RDC. Citant les autorités locales, le HCR révèle qu' environ vingt et un mille Congolais, principalement des femmes et des enfants, ont été déplacés depuis le 28 mars dernier

par des affrontements entre les groupes ethniques Luba et Kuba dans la localité de Bakwakenge au Kasaï. Selon certaines informations, au moins treize personnes ont été tuées, de nombreuses autres ont été blessées et cent quatre-vingt-dix maisons ont été réduites en cendres.

Blandine Lusimana

COVID-19

Les ménages à bout de souffle

Une enquête des agences des Nations unies fait état d'une perte de pouvoir d'achat ressenti par deux ménages sur trois. Dans les provinces comme le Tanganyika, 84 % des localités évaluées ont révélé un faible accès à la nourriture pour la majorité de la population. La baisse du pouvoir d'achat serait directement liée aux diverses restrictions arrêtées par le gouvernement de la République dans la riposte au virus.

Le dernier rapport conjoint du Programme alimentaire mondial et de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture sur la covid-19 vient confirmer une situation tout juste catastrophique sur le plan socio-économique. Il s'agit d'une baisse considérable du pouvoir d'achat de 66 % des ménages RD-congolais. Pour la petite histoire, les enquêteurs ont eu à se déployer dans plusieurs régions du pays entre les mois d'août et d'octobre 2020. Il faut rappeler à ce niveau que le pays a détecté son premier cas de covid-19 en mars 2019, soit plus d'une année avant. Sur le terrain, les résultats ont confirmé l'état de désolation des ménages appauvris davantage par une crise indescriptible. En effet, les diverses restrictions ont entraîné naturellement la peur d'une contamination à grande échelle à cause de nombreux coins de regroupements, dont les marchés et les arrêts de bus, répandus sur l'étendue du territoire national. Puis, les mesures exceptionnelles arrêtées pour contenir la progression du virus ont conduit à un dysfonctionnement de

l'économie RD-congolaise, émiettant progressivement le pouvoir d'achat des ménages. « Quelques 66 % des ménages ont rencontré des difficultés dans la commercialisation de leurs produits agricoles et plus particulièrement les ménages des régions de Kwango, du Sud-Kivu, du Sud-Ubangui et du Kwilu », annonce le rapport. Les enquêteurs ont abordé également la question de la stabilité des prix sur une période d'une année, soit de janvier à décembre 2020. Il en ressort que cinq des dix produits suivis, en l'occurrence la farine de maïs, le haricot, le riz importé, le sel et la viande de chèvre, ont connu une stabilité de leurs prix. Toutefois, il faut signaler une hausse d'autres produits dans plusieurs provinces, à savoir l'Équateur, l'Ituri, le Nord-Kivu, le Kwango, le Haut-Katanga, le Haut-Lomami et le Tanganyika. Parmi les produits concernés, il y a paradoxalement le riz local qui a affiché la hausse la plus élevée, soit 13 %. Une tendance contraire est signalée pour la farine de manioc, qui a connu finalement une baisse de 6 %.

Laurent Essolomwa

CUIVRE

Des investissements massifs en vue

Le métal rouge est de plus en plus utilisé dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques. Selon le grand patron d'Ivanhoe, Robert Friedland, cité par notre consœur Ecofin, l'offre actuelle n'est pas en mesure de répondre au besoin croissant du cuivre à court et moyen terme.



Une carrière de mine au Katanga en RDC

L'intérêt porté sur le cuivre continuera de s'accroître au cours des prochains mois. Juste à titre de rappel, ce métal précieux représente plus de 90 % des exportations minières RD-congolaises. Depuis peu, lui et d'autres métaux ont été identifiés comme « nécessaires » dans la lutte contre le changement climatique. En effet, il est utilisé dans les véhicules électriques et la production d'énergie éolienne. Par conséquent, leur apport reste incommensurable pour la simple raison que ces deux secteurs

sont considérés comme des atouts dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le besoin croissant de cuivre devrait avoir pour effet de promouvoir les investissements dans le domaine de la production du métal rouge. Une telle annonce ne peut qu'intéresser la RDC qui basait très souvent ses calculs sur l'envolée du cobalt dont il est également le premier producteur mondial. Comme l'explique Robert Friedland, dont l'entreprise dispose aussi d'une filiale sur le sol RD-congolais, il s'agit

d'une question de sécurité nationale que de trouver du cuivre pour assurer au mieux cette transition énergétique. Quant aux chiffres, ils ne font que confirmer des perspectives intéressantes. La tonne de cuivre devrait passer d'environ 9 000 dollars américains US à des records au niveau du prix, dépassant même les 50 %. Cité toujours par Ecofin, le géant du négoce table sur une tonne de cuivre à 15 000 dollars américains au cours de la prochaine décennie.

J.E.

Le discours d’investiture du président de la République, Denis Sassou N’Guesso

Messieurs les chefs d’Etat, chers frères ;
·Mesdames et Messieurs les représentants des chefs d’Etat ;
·Mesdames les Premières Dames ;
Messieurs les anciens chefs d’Etat ;
·Monsieur le président du Sénat ;
Monsieur le président de l’Assemblée nationale ;
·Monsieur le Premier ministre, chef du gouvernement ;
Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement ;
·Monsieur le président de la Cour constitutionnelle ;
Mesdames et Messieurs les membres de la Cour constitutionnelle ;
·Mesdames et Messieurs les présidents des institutions constitutionnelles ;
Mesdames et Messieurs les Secrétaires exécutifs des Conseils consultatifs ;
·Mesdames et Messieurs les représentants des organisations et institutions internationales ;
Mesdames et Messieurs les parlementaires ;
Mesdames et Messieurs les ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques ;

**Distingués invités ;
Mesdames, Messieurs ;**

Depuis 2002, notre pays ne cesse de respecter l’agenda que lui impose la démocratie, en organisant, à échéances régulières et fixes, des élections libres et transparentes, permettant ainsi au peuple de choisir ses dirigeants, sous le regard avisé des peuples frères et amis.

Tel est le sens de l’historique rencontre de ce jour à laquelle se sont associées d’éminentes personnalités et notabilités.

Je voudrais, pour cela, exprimer mes sincères remerciements aux chefs d’Etat des pays frères, qui ont effectué le déplacement, pour participer à cette cérémonie d’investiture et célébrer, avec le peuple congolais, le triomphe de la démocratie sur notre continent.

Messieurs les chefs d’Etat, chers frères ;
Malgré les fortes contraintes de vos agendas respectifs, votre présence ici, en ce jour historique, est le témoignage des liens de fraternité et de solidarité qui, par-delà nos personnes, unissent nos peuples.
Je remercie également les chefs d’Etat qui ont bien voulu dépêcher des délégations de haut niveau pour les représenter.
Merci à tous d’être à mes côtés pour cet événement capital de notre vie démocratique.
Et merci de l’amitié et de l’honneur que vous faites au peuple congolais.

**Excellences ;
Distingués invités ;
Mesdames, Messieurs ;**

Le dimanche 21 mars 2021 s’est tenue sur l’ensemble du territoire de la République du Congo, dans un climat de calme, de sérénité et de transparence, souligné par l’ensemble des observateurs nationaux et internationaux, une élection présidentielle libre et démocratique.
Le peuple congolais a exprimé son choix, avec un taux de participation remarquable de 67,55% et m’a gratifié de 88,40% des suffrages. Par ce vote, le peuple a choisi la paix, la stabilité et le développement. Il a plébiscité le Congo de tous, avec tous et pour tous.
C’est dire combien je mesure, avec gravité, fierté et reconnaissance, la responsabilité qui m’a une fois encore été confiée par le peuple.
Le fait que ce choix se soit exprimé, de façon aussi massive, est pour moi un élément de motivation supplémentaire.
Aux Congolaises et aux Congolais qui ont bien voulu me renouveler leur confiance, je tiens à dire que votre choix m’honore et m’engage.
Soyez assurés que je mettrai tout en œuvre pour répondre à vos attentes et à vos exigences. En ce qui me concerne, le travail ne s’arrêtera pas.
Je remercie également les compatriotes qui ont exprimé d’autres choix. Leurs voix, tout comme leurs opinions, méritent le respect : elles incarnent la diversité et le pluralisme de notre démocratie.
En cet instant, vous me permettrez d’avoir une pensée par-

ticulière pour notre compatriote, le candidat Guy Brice Parfait Kolelas, emporté dans la dernière ligne droite par cet ennemi invisible contre lequel se bat, en ce moment même, l’ensemble de l’humanité.
Je tiens ici, en mon nom propre et au nom de tous les Congolais, à lui rendre hommage.
**Excellences ;
Distingués invités ;
Mesdames, Messieurs ;**
La Marche vers le développement, projet de société sur la



base duquel j’avais été élu en 2016, avait été lancée dans un contexte politique et économique délicat, et sa mise en œuvre s’est faite dans des conditions encore plus difficiles.
Mais grâce à la capacité de résilience de notre peuple, nous avons pu résister aux chocs endogènes comme exogènes, et préserver les fondements de notre État.
Au nombre de ces chocs exogènes, nous rappelons la catastrophe humanitaire, induite par la crise sanitaire à covid-19, qui a paralysé les économies du monde et endeuillé des familles entières.
Face à la pandémie, notre peuple a consenti d’énormes sacrifices, y compris au prix de sa foi, dans un pays où la liberté de culte et de religion est garantie par la Constitution.
Ces sacrifices n’ont pas été vains puisqu’ils nous ont permis, jusqu’à ce jour, d’éviter l’hécatombe annoncée pour l’Afrique.
Je salue cet esprit d’endurance de notre peuple, qui a adhéré à notre action de riposte.
Je l’assure de ma ferme volonté de poursuivre les efforts, avec nos partenaires bilatéraux et multilatéraux, pour venir à bout de cette pandémie.
La campagne de vaccination déjà lancée va s’intensifier pour, qu’au plus tard à la fin de cette année 2021, nous puissions couvrir au moins le tiers de notre population, notamment ceux de nos compatriotes les plus à risque et préserver, pour tous, le droit à la santé.
Le retour à la vie normale ainsi garanti, c’est donc avec détermination que je m’emploierai à consolider, pendant le mandat qui s’ouvre, un État de droit engagé sur la voie de la prospérité.
J’ai toujours été et je serai le président de tous les Congolais, sans exclusive, en particulier celui de notre jeunesse. Cette jeunesse créative et vibrante est à la fois notre force vitale et notre espoir.
Elle figure au premier rang de mes priorités, car c’est à nous, gouvernants, qu’il revient de construire le Congo qu’elle mérite.
La jeunesse ! OUI ! Elle figurait déjà au cœur de mes préoccupations quand, il y a cinq ans, je lançais notre marche vers le développement.
Une longue marche entravée par les vents contraires de la crise économique, consécutive à la chute du prix des

matières premières, notamment des cours du baril de pétrole, puis de la crise sanitaire qui frappe le monde depuis plus d’une année.
Un double choc exogène, qui a mis à mal nos équilibres économiques et sociaux, mais dont j’ai la fierté de dire qu’il ne nous a pas terrassés, même s’il nous a fait vaciller.
Avec lucidité, nous en avons tiré les leçons ; ce sont ces leçons, fruits d’une réflexion commune, qui ont servi de matrice au projet de société que j’ai présenté au peuple congolais intitulé :

« Ensemble, poursuivons la marche ».
**Excellences ;
Distingués invités ;
Mesdames, Messieurs ;**

Vous me permettrez de rappeler ici, de façon synthétique, les principaux axes du programme que j’entends appliquer durant le quinquennat qui débute ce jour.
Pour une meilleure compréhension du projet « Ensemble, poursuivons la marche », il est important d’interroger l’histoire, qui a pour fonction de maintenir la cohésion du groupe par le rappel incessant du passé et par les actions communes accomplies dans un élan de solidarité.
Ces actions communes, entreprises avec labeur, dans un contexte difficile, nous ont permis de jeter les bases de notre développement.
Il suffit de se remémorer ce qu’était le Congo en 2002, en termes de paix et de sécurité, d’infrastructures de base, d’eau et d’électricité, de systèmes scolaire et sanitaire, bref, en termes de gouvernance politique, économique et sociale.
Le présent nous enseigne qu’un bond important a été accompli. Ce bond en avant ne doit son ralentissement qu’aux chocs internes et externes déjà décrits.
Il nous faut donc rebondir et poursuivre notre marche vers le développement intégral.
La marche que nous nous proposons de poursuivre ensemble s’articule autour de 9 axes, eux-mêmes structurés en trois pôles de gouvernance, à savoir :
la gouvernance institutionnelle et systémique ; la gouvernance économique et financière attractive ; la gouvernance sociale et solidaire.
S’agissant de la gouvernance institutionnelle et systémique, il est question ici de consolider le socle du vivre ensemble congolais. La paix, l’unité, le sens civique, la justice impartiale, la décentralisation, mais aussi la lutte quotidienne contre la pauvreté, le communautarisme, les anti-valeurs et la violence sous toutes ses formes.
Je veux un Etat protecteur, un Etat de droit, où la gouvernance publique opère dans la transparence et sous le contrôle des élus du peuple.
Je veux un Etat protecteur qui restaure son autorité et qui réforme son administration.

Cars s’il existe un défaut récurrent au sein de notre administration et auquel j’entends mettre un terme, c’est bien celui-ci : on légifère, mais les décrets d’application tardent le plus souvent à venir ; et quand ils existent, c’est la volonté de les mettre en œuvre qui est la plupart du temps aux abonnés absents. En résumé : ce ne sont pas les outils qui manquent, c’est le courage de s’en servir.

Eh bien, ce courage, soyez-en persuadés, ne nous manquera pas.

Nous l’aurons, je m’y engage, pour lutter contre les antiva-leurs dans les administrations et les organismes publics.

Nous l’aurons pour élaborer une politique nationale de lutte contre la corruption et renforcer les moyens dont sont dotés la Haute autorité, l’Inspection générale des finances et le Contrôle général de l’Etat.

Nous l’aurons pour appliquer à l’encontre des détournements de fonds, de l’enrichissement illicite et du favoritisme, une politique de tolérance zéro. J’y veillerai, avec vigilance et sans faiblesse.

En ce qui concerne la gouvernance économique et financière attractive, il s’agira de relancer une économie durement éprouvée depuis six ans, d’accélérer sa diversification et de favoriser la création d’emplois.

J’entends à la fois rétablir les grands équilibres macro-éco-nomiques et ne plus accepter, ni le creusement du déficit de la balance des paiements, ni l’accroissement de la dette extérieure.

Nous devons faire preuve de volontarisme pour accélérer la diversification de notre économie. Nous aurons pour cela recours au partenariat public-privé, aux financements innovants, mais aussi aux emprunts nationaux et internationaux négociés aux meilleures conditions, les plus vertueuses possibles.

Comme préalables, il nous faut :

améliorer le climat des affaires ; simplifier et alléger la fiscalité ; améliorer l’environnement juridique et judiciaire des entreprises ; développer les mécanismes d’appui financier et non financier aux PME congolaises, pour un meilleur accès au crédit ; sensibiliser le gouvernement et les administrations sur les réalités du secteur privé ; promouvoir l’entrepreneuriat ; faire migrer les acteurs du secteur informel, véritable vivier d’emplois, vers le secteur formel.

C’est, entre autres, tout le sens que je donne à la gouvernance économique et financière attractive.

L’objectif est d’atteindre dès que possible, pourquoi pas dès l’année prochaine, un taux de croissance amélioré, susceptible de nous mener sur la voie de l’émergence, et de nous permettre de poursuivre notre ambitieuse et indispensable politique de construction d’infrastructures, et de développement des Zones économiques spéciales.

Parlant des Zones économiques spéciales, celle de Pointe-Noire qui, par sa position, va développer les principaux pôles industriels, touristiques, technologiques et universitaires, retient toute notre attention.

C’est d’ailleurs dans cette zone que va être construite la deuxième raffinerie nationale de pétrole, créatrice d’emplois pour les jeunes.

C’est également dans cette zone qu’est projetée, toujours pour les jeunes, la construction de la 3ème Université du Congo après l’Université Marien-N’Gouabi de Brazzaville et l’Université à vocation panafricaine de Kintélé.

Excellences ;

Distingués invités ;

Mesdames, Messieurs ;

J’ai évoqué l’agriculture au sens large. Nous avons trop attendu. Je veux que mon nouveau mandat ait pour priorité cette révolution agricole que le pays attend.

La confiance que vous venez de nouveau de m’accorder montre que vous adhérez à ce message. Cette ambition d’indépendance alimentaire sera créatrice d’emplois pour les jeunes qui participeront activement, non pas à l’agriculture de nos ancêtres, mais à une agriculture modernisée et mécanisée, au rendement efficace et au potentiel infini, intégrée dans les échanges régionaux et mondiaux.

Je dis : « une agriculture modernisée et mécanisée ». Il en sera ainsi avec l’usine de fabrication des tracteurs, qui devrait très vite démarrer ses activités dans la zone industrielle de Maloukou, elle-même appelée à être totalement opérationnelle dès l’année prochaine.

Notre terre est fertile et nous pouvons être très ambitieux. Prenons tous l’engagement de produire le meilleur, pour ne plus subir l’importation d’aliments impropres à la

consommation.

Luttons tous contre l’exode rural, l’insécurité alimentaire et le déficit du commerce extérieur.

Donnons-nous l’ambition de vaincre la faim et de lutter contre la vie chère.

Mes chers compatriotes ;

J’ai évoqué le tourisme, cet or vert qui ne tarit pas.

J’ai en ce domaine de grandes ambitions pour le Congo, avec l’organisation de notre territoire en trois zones de développement écotouristique et une politique offensive de recherche des investissements privés, conjointement à l’engagement de l’Etat.

A l’agriculture, à l’industrie et au tourisme, s’ajouteront l’économie numérique, véritable vecteur d’emplois, la promotion immobilière et les zones franches commerciales comme autres domaines de diversification de l’économie nationale.

S’agissant de la gouvernance sociale et solidaire, j’ai mentionné, –et vous permettrez que je m’y attarde un instant–, le rôle de l’Etat protecteur.

L’Etat protecteur, ce n’est pas simplement la sécurité physique de chacun, des personnes et des biens, que nos forces de défense et de sécurité assurent au quotidien avec un dévouement et un professionnalisme que je tiens ici à saluer.

L’Etat protecteur, c’est aussi l’électricité et l’eau potable pour tous, des soins de santé de qualité pour tous avec, entre autres, la rénovation du CHU de Brazzaville, l’achèvement et l’équipement de l’hôpital central des armées et des douze hôpitaux généraux des départements.

L’Etat protecteur, c’est la couverture d’assurance maladie universelle à laquelle j’attache du prix et que j’entends rendre effective durant ce mandat.

L’Etat protecteur, c’est une éducation primaire, secondaire et universitaire inclusive, performante et qualifiante pour tous, avec des possibilités d’apprentissage offertes aux citoyens tout au long de la vie.

L’Etat protecteur, ce sont des villes vertes, saines, débarrassées de leurs quartiers précaires et de leur habitat anarchique.

Enfin, l’Etat protecteur est tout entier dans l’engagement suivant de mon projet de société et que j’entends, comme tous les autres, respecter et faire respecter : il s’agit de doter tous les villages de plus de 100 habitants que compte notre pays d’un dispositif de fourniture d’eau potable, d’une connexion au réseau d’électrification rurale et d’un centre de soins intégré.

Ce sont, là, les axes se rapportant à la gouvernance sociale et solidaire. Celle-ci nous renvoie à la communauté de vie et de destin entre Congolais d’une part, et avec les autres peuples d’Afrique et du monde d’autre part. Cela implique l’amélioration du cadre de vie de nos concitoyens et la fourniture des services sociaux de base et la valorisation du capital humain.

Savoir protéger, préserver et utiliser avec justesse ce dont nous avons besoin est un des principaux devoirs que nous nous imposons.

Ainsi, ensemble, nous pourrions faire face aux défis contemporains dans une perspective de développement durable.

Excellences ;

Distingués invités ;

Mesdames, Messieurs ;

Vous l’avez compris ! La Marche vers le développement va donc se poursuivre. Au mot développement, il est désormais indispensable d’ajouter le qualificatif de durable. C’est-à-dire un développement responsable, efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.

Depuis près de 30 ans, la République du Congo porte avec force la voix de l’Afrique lors des grandes conférences mondiales sur la protection de l’environnement.

Le Bassin du Congo, grâce à sa forêt et ses tourbières, est le deuxième poumon du monde. Depuis la déforestation de l’Amazonie, le monde peut compter sur nos forêts équatoriales pour combler le manque d’oxygène de la planète. Et cet oxygène est africain.

Cette réalité fait de notre sous-région le premier poumon écologique au service de l’Afrique et du monde. Un poumon africain qui fait respirer le monde.

Cette réalité fait également de nous un poumon économique générateur d’emplois pour la jeunesse.

Mon engagement pour les 5 prochaines années est de donner au Congo la dimension mondiale qu’il mérite en matière

de protection de l’environnement et de la biodiversité.

En synergie avec mes pairs chefs d’Etat, je veux redonner à l’Afrique sa place dans le concert des nations.

On ne dira plus Afrique noire, mais Afrique verte. Le développement de demain sera responsable ou ne sera pas.

Excellences ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs ;

Notre nature est un don de Dieu que nous devons exploiter et respecter, pour que cette croissance verte soit vertueuse.

Nous devons nous montrer exemplaires avec cette nature que Dieu nous a confiée. Car ce don de Dieu nous impose plus de devoirs qu’il ne nous confère de droits.

Là aussi, nous montrerons au monde que l’Afrique est responsable, qu’elle peut tracer une voie et faire entendre sa voix pour que ce grand défi environnemental ne se joue pas qu’entre pays européens, les deux Amériques et l’Asie.

Nous devons être en mesure de dire aux autres dirigeants du monde qu’ils ne peuvent pas décider de la politique environnementale sans nous.

C’est ce positionnement de l’Afrique et du Congo qui nous fera à nouveau respirer et souffler dans le sens du progrès.

Face à des bailleurs de fonds longtemps hésitants, mais désormais conscients de ce que l’humanité tout entière nous doit, j’ai inlassablement plaidé la cause du Bassin du Congo et Je continuerai à le faire.

Cette prise de conscience doit également être complète chez nous et parmi nous. Elle doit permettre la diffusion de la culture de l’environnement et l’application sans réserve de la législation en la matière.

Excellences ;

Distingués invités ;

Mesdames, Messieurs ;

J’aurais pu poursuivre encore, en évoquant la revitalisation de notre riche patrimoine culturel, artistique et mémoriel, ou encore le rôle que joue et continuera de jouer notre diplomatie dans la promotion de la paix, de la stabilité et de la coopération en Afrique et dans le monde.

Mais, puisqu’il me faut conclure, laissez-moi vous dire qu’en ce jour où je suis investi de la plus haute charge de l’Etat, je pense d’abord, et avec émotion, au Congo, notre pays.

Ce Congo qui a toujours réussi à surmonter les épreuves avec courage. Ce Congo qui n’est jamais aussi fort que lorsqu’il est uni.

Je pense aussi à tous mes compatriotes, sans exclusive. Je sais que vous attendez beaucoup de moi et vous avez raison. Votre exigence m’impose un devoir de responsabilité.

Dans ce combat pour un Congo fortifié, un Congo rénové, un Congo réinventé, je ne ferai rien seul. J’aurai besoin de chacune et de chacun d’entre vous.

Dès lors qu’une volonté commune nous anime et qu’une direction claire est fixée, tout est possible.

Ainsi, ici et maintenant, je recommande au gouvernement qui sera mis en place dans les prochains jours de transformer en programme effectif d’action, la vision et les engagements dont je viens de dérouler les grandes lignes.

En nous inspirant des directions prioritaires définies dans le Plan national de développement 2018-2022, à savoir l’agriculture, l’industrie et le tourisme, une Task-force sera mise en place afin de proposer au gouvernement, en vue de la soumission au Parlement, d’un nouveau Plan 2022-2026, qui sera en adéquation avec le projet de société approuvé par les Congolais.

Dans le même esprit, au terme du premier quinquennat expérimental de la nouvelle République, il me semble nécessaire d’engager une grande réflexion, pour évaluer la pratique des réformes induites par la Constitution du 25 octobre 2015 ; car une constitution, ainsi que le disait le Général De Gaulle, est un esprit, des institutions, une pratique.

Pour ma part, je veillerai avec la plus extrême attention au strict respect des engagements que j’ai pris devant le peuple lors du scrutin présidentiel du 21 mars 2021 et que je viens de réitérer ce jour devant la Nation.

Car le 21 mars 2021, il n’y a eu, à travers le choix de ma personne, qu’un seul vainqueur : le peuple congolais.

·Vive la République !

Vive le Congo !

Je vous remercie.

Brazzaville, le 16 avril 2021

INVESTITURE

Denis Sassou N’Guesso prête serment en présence de plusieurs chefs d’Etat africains

Une vingtaine de dirigeants africains, et autant de chefs de délégation de pays amis, dont la France, ainsi que des représentants des institutions régionales et internationales ont assisté, le vendredi 16 avril, à Brazzaville, à la prestation de serment du président congolais, Denis Sassou N’Guesso, pour un nouveau quinquennat.

La cérémonie chapeautée par la Cour constitutionnelle a été marquée à l’ouverture par la lecture d’un extrait du procès-verbal de cette institution constatant l’élection du candidat Denis Sassou N’Guesso au lendemain de la présidentielle des 17 et 21 mars, avec 88,40% des voix face à six concurrents. Dans son mot de circonstance, le président de la Cour, Auguste Iloki, a félicité l’élu pour sa victoire tout en lui priant de répondre aux demandes de la population congolaise qui l’a plébiscité lors de ce scrutin.

Pendant près de trois quarts d’heure, le président élu s’est réjoui de ce que depuis 2002, de façon régulière, le Congo organise les élections générales dans la quiétude. Il a salué la confiance que lui ont témoigné ses compatriotes en lui confiant à nouveau la charge suprême, mais a déclaré en même temps mesurer le poids de la mission qui lui incombe pour les cinq prochaines années. « Pour ma part, le travail ne doit pas s’arrêter », a indiqué Denis Sassou N’Guesso qui promet de s’armer de suffisamment de courage pour combattre les dérives qui gangrènent la société congolaise. Il a ainsi promis « la tolérance zéro » pour ce nouveau quinquennat.

Revenant sur les péripéties de l’élection, le président de la République a déclaré s’incliner devant la mémoire de l’un des candidats, Guy-Brice Parfait Kolelas, décédé dans un moment aussi important de la vie de la nation, quelques jours seulement après le scrutin.

Une partie de l’allocution d’investiture de Denis Sassou N’Guesso a été dédiée à la solidarité internationale. Il a notamment souligné le rôle que joue le Congo, depuis plusieurs années, dans la résolution des conflits qui secouent particulièrement l’Afrique, mais aussi la part que prend Brazzaville dans



la préservation de l’environnement. Mobilisant le continent autour de ce challenge, le chef de l’Etat congolais souhaite désormais que l’on ne parle plus de « l’Afrique noire, mais de l’Afrique verte ». Un défilé militaire célébré par vingt-et-un coups de canon a clos cette cérémonie avant que Denis Sassou N’Guesso ne reçoive ses hôtes de marque à déjeuner sous les chapiteaux dressés pour la circonstance dans les jardins du Palais des congrès. Dans quelques jours, sans doute, le président de la République dévoilera le nom de son Premier ministre et celui-ci publiera la liste de la nouvelle équipe gouvernementale.

Gankama N’Siah

ENVIRONNEMENT

Le chef de l’État congolais prône une Afrique verte

A quelques mois de la COP26 prévue en novembre à Glasgow, au Royaume-Uni, le chef de l’Etat congolais, Denis Sassou N’Guesso a promis « de donner au Congo la dimension mondiale qu’il mérite en matière de protection de l’environnement et de la biodiversité ».

« En synergie avec mes pairs chefs d’Etat, je veux redonner à l’Afrique sa place dans le concert des nations. On ne dira plus Afrique noire, mais Afrique verte. Le développement de demain sera responsable ou ne sera pas », a déclaré Denis Sassou N’Guesso, le 16 avril, lors de son investiture pour un nouveau mandat. Devant une vingtaine de chefs d’Etat et de gouvernement qui ont effectué le déplacement de Brazzaville pour assister à son investiture, le président congolais a rappelé le combat qu’il ne cesse de mener pour alerter et prévenir le monde des dangers liés à la destruction de l’environnement et au changement climatique.

Il a aussi rappelé le rôle que le Congo a toujours su jouer depuis près de trente ans, en portant « avec force » la voix de l’Afrique lors des grandes conférences mondiales sur la protection de l’environnement. « Face à des bailleurs de fonds longtemps hésitants, mais désormais conscients de ce que l’humanité tout entière nous doit, j’ai inlassablement plaidé la cause du Bassin du Congo », a précisé le chef de l’Etat.

En outre, Denis Sassou N’Guesso a relevé le rôle crucial que joue le Bassin du Congo dans la régulation du climat mondial et des cycles d’eau clé. Il a également promis de donner au Congo la dimension mondiale qu’il mérite en matière de protection de l’environnement et de la biodiversité. « Le Bassin du Congo, grâce à sa forêt et ses tourbières, est le deuxième poumon du monde. Depuis la déforestation de l’Amazonie, le monde peut compter sur nos forêts équatoriales pour combler le manque d’oxygène de la planète. Et cet oxygène est africain », a rappelé le président de la République. « Cette réalité fait de notre sous-région le premier poumon écologique au service de l’Afrique et du

monde. Un poumon africain qui fait respirer le monde ; et un poumon économique générateur d’emplois pour la jeunesse », a-t-il ajouté.

Par ailleurs, Denis Sassou N’Guesso a également invité au respect de la nature qu’il considère comme étant un don de Dieu en ces termes : « Notre nature est un don de Dieu que nous devons exploiter et respecter, pour que cette croissance verte soit vertueuse. Nous devons nous montrer exemplaires avec cette nature que Dieu nous a confiée. Car, ce don de Dieu nous impose plus de devoirs qu’il nous confère de droits ». « Là aussi, nous montrerons au monde que l’Afrique est responsable, qu’elle peut tracer une voie et faire entendre sa voix pour que ce grand défi environnemental ne se joue pas qu’entre pays européens, les deux Amériques et l’Asie. Nous devons être en mesure de dire aux autres dirigeants du monde qu’ils ne peuvent pas décider de la politique environnementale sans nous dirigeants », a-t-il indiqué.

En somme, Denis Sassou N’Guesso prône aussi une gouvernance mondiale verte et inclusive en vue d’assurer au profit de la Terre une transition et une intégration écologiques qui épargneraient à notre planète la catastrophe.

Denis Sassou-N’Guesso estime qu’il est temps de reconnaître l’existence des biens publics mondiaux que le monde doit gérer et préserver. Il a exhorté à la prise de conscience de la protection de l’environnement. « Cette prise de conscience doit également être complète chez nous et parmi nous. Elle doit permettre la diffusion de la culture de l’environnement et l’application sans réserve de la législation en la matière », a conclu le chef de l’Etat.

Yvette Reine Nzaba

LE FAIT DU JOUR

Langage «diplomatique»

Pour ceux qui s’intéressent de temps en temps et même souvent aux relations internationales, il est certain qu’ils notent, depuis un moment, que le ton monte entre les grandes puissances. En particulier, entre les Etats-Unis d’Amérique et la Fédération de Russie, entre, une fois de plus, le pays de l’Oncle Sam, et l’empire du milieu, la Chine.

Les sujets de frottement entre ces « grands » ne manquent pas. A commencer par la nature même de leurs configurations. Aucune ne voudrait qu’une autre lui dicte ce qu’elle a à faire, et pour quelque raison que ce soit, la prenne en défaut sur l’espace qu’elle considère comme sa zone d’influence, même si celle-ci est située à des milliers et des milliers de kilomètres de son sol. La politique des alliances inter-états ajoute à la complexité des relations internationales.

Le week-end écoulé a encore édifié plus d’un observateur sur ces politiques menées avec beaucoup d’entregent par les grandes puissances. Par exemple, le président ukrainien, Volodymyr Zelenski, considérant que son robuste voisin, la Russie, qui a amassé pour des exercices ses troupes à leur frontière commune, ambitionnerait de le déstabiliser, est allé chercher du soutien en Europe. Son homologue français, Emmanuel Macron, la chancelière allemande, Angela Merkel, et le président turc, Recep Tayipp Erdogan le lui ont apporté, pour l’instant, verbalement.

Auparavant, le Japon, confronté au dilemme des eaux contaminées de la centrale nucléaire endommagée de Fukushima envisagerait, « après traitement », de les déverser dans l’océan pacifique qu’il a en partage avec de nombreux voisins dont la Chine. C’est une décision

« irresponsable », a fulminé Beijing. Entretemps, pour cette raison ou pour une autre, le Premier ministre nippon, Yoshihide Suga a été reçu par le président américain, Joe Biden dont on sait la ligne de discours coriace vis-à-vis de la Chine. Suga s’est entendu dire par son hôte que l’axe Tokyo-Washington se renforcera davantage pour le bien des peuples américain et japonais.

Pour revenir au chaud et au froid que soufflent Américains et Russes, notons cette petite phrase vue sur le fil d’actualité de nos confrères de France24, samedi 17 avril : « Moscou a ‘recommandé’ à l’ambassadeur américain de rentrer à Washington ». Cette injonction « recommandée », presque diplomatiquement correcte, si on peut dire, est attribuée au ministre russe des Affaires étrangères, l’inusable Sergueï Lavrov. Quelques

jours auparavant, les Etats-Unis avaient décidé d’expulser une dizaine de diplomates russes.

Terminons ce court tour d’horizon en citant une fois de plus France24, pour cette information rapportée le même samedi : « L’Iran annonce avoir réussi à enrichir de l’uranium à 60% ». C’est assez calme comme message, mais derrière ce que les autorités de Téhéran exhibent comme une performance de leur trouvaille scientifique se cache naturellement un tas d’appréhensions pour la diplomatie internationale. Sur ce dernier point également, du fait des alliances stratégiques impliquant les grandes puissances, les Etats-Unis et la Fédération de Russie, pour ne citer que ces deux pays, sont sur le devant de la scène. La question est de savoir où mènera cette préoccupante remontée des tensions ?

Gankama N’Siah

AFFAIRES

Des allégements fiscaux en faveur des entreprises

Le chef de l’Etat congolais a promis le 16 avril lors de son investiture de nouveaux avantages fiscaux aux sociétés désireuses de s’installer dans le pays pour contribuer à la reprise de la croissance et à la création d’emplois.

Cette mesure incitative s’avère comme une réponse aux demandes du secteur privé local et des partenaires qui déplorent la pression fiscale et la « parafiscalité » dans le pays. Depuis 2019, le taux de retenue à la source sur les services fournis a plus que doublé, de 5 à 10%, de même que la taxe spéciale sur les sociétés qui est passée de 1 à 2%.

Actuellement, les impôts sur les sociétés sont prélevés à 30% pour le bénéfice imposable excédent 1000 FCFA, le taux est de 25% pour les sociétés agricoles, les microentreprises et dans l’éducation, contre 35% pour les sociétés non résidentes.

Pour essayer de juguler la crise économique due à la baisse des cours du pétrole, le Congo a introduit de nouvelles taxes à fort impact social. C’est le cas notamment de la nouvelle

grille de péage sur la route nationale n°1, la taxe sur l’abonnement et le réabonnement aux chaînes de télévision, ainsi que la taxe unique sur les salaires qui est passée de 20.000 FCFA en 2018 à 21.000 F CFA en 2019 hors taxe sur la valeur ajoutée prélevée aussi par la Caisse nationale de sécurité sociale.

Suite aux mesures restrictives édictées par le gouvernement en riposte à la propagation du coronavirus, le secteur privé espère bénéficier du gouvernement d’une réduction de l’impôt sur les sociétés de 12,36%, selon l’enquête sur l’impact économique de la pandémie réalisée en juin 2020 par la task force, la commission technique mise en place par l’État. Les opérateurs économiques ont même suggéré la tenue préalable des conférences budgétaires fiscales regroupant

le secteur privé, les acteurs de la chaîne fiscale et les pouvoirs publics, avant l’adoption de toute loi de finances.

L’avis de l’OCDE

Dans son enquête sur l’environnement fiscal en République du Congo, l’Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) indique que le ratio impôts/Produit intérieur brut au Congo en 2018 (8.5%) était inférieur de 8.0 points de pourcentage à la moyenne des 30 pays d’Afrique figurant dans la publication 2020 (16.5%) et inférieur à la moyenne d’Amérique latine et des Caraïbes (ALC) (23.1 %). L’OCDE s’est appuyée sur les principales catégories d’impôt dans le total des recettes fiscales pour pouvoir mesurer la structure fiscale du pays.

Il faut noter que la principale source des recettes

fiscales au Congo en 2018 provenait des impôts sur les biens et les services autres que la taxe sur la valeur ajoutée-TVA (31%). La deuxième plus importante source des recettes fiscales en 2018 provenait des TVA (27 %).

Les attentes de la filière bois

L’an dernier, le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) a averti sur le risque lié aux nouveaux prélèvements fiscaux imposés aux entreprises forestières. Tout comme les autres pays de la sous-région, la République du Congo applique depuis quelques années le mécanisme de certification du bois (FSC), avec l’introduction de nouvelles taxes forestières.

Si ce mécanisme FSC est considéré comme une des

meilleures garanties de conformité aux réglementations existantes, les experts du CIRAD pensent que l’introduction de la redevance de superficie, la taxe d’abatage et les droits de sortie, va entraîner la fermeture des concessions certifiées et faire fuir des investisseurs étrangers.

Or, les activités du secteur forestier occupent une place non négligeable dans l’économie de la République du Congo. Elles contribuent à hauteur de 5,6% au produit intérieur brut national, soit la deuxième source de revenus de l’Etat après le pétrole. En 2017, le secteur a apporté pas moins de 17 milliards FCFA en termes de recettes fiscales de l’État. La concrétisation de la promesse du président congolais est attendue par les forestiers.

Fiacre Kombo

NOTE CIRCULAIRE

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABETISATION

A Mesdames et Messieurs. :
Les Préfets des départements ;
Les Sous-Préfets de districts ;
Les Directeurs départementaux de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation ;
Les Inspecteurs, chefs des circonscriptions des circonscriptions scolaires/coordonnateurs sectoriels ;
Les Chefs d'Etablissements publics et conventionnés.

Objet : réalisation de la campagne d'identification et d'enrôlement des enseignants sur l'ensemble de l'étendue du territoire national.

La présente circulaire précise donc les modalités pratiques d'identification et d'enrôlement des enseignants dans les établissements scolaires publics et conventionnés dans les douze (12) Départements de la République du Congo.

1.PERIODE DE L'ENRÔLEMENT BIOMETRIQUE DES ENSEIGNANTS
L'opération relative à l'enrôlement biométrique des enseignants se déroulera dans la période allant du 09 avril au 31 mai 2021. L'ensemble des opérations d'enrôlement est précédé par une campagne de sensibilisation de proximité et dans les médias.

2.DE L'IMPLICATION DES DDEPSA, DES INSPECTEURS ET DES CHEFS D'ETABLISSEMENTS POUR LA REALISATION DE LA

CAMPAGNE D'IDENTIFICATION ET D'ENROLEMENT DES ENSEIGNANTS DANS LES DEPARTEMENTS

Font partie des équipes de mise en œuvre de la campagne d'identification et d'enrôlement des enseignants dans les circonscriptions scolaires situées dans les douze (12) Départements :
-les Directeurs départementaux de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation ;
-les Inspecteurs, chefs des circonscriptions scolaires/coordonnateurs ;
-les chefs d'établissements scolaires ;
-toutes les personnes désignées par la Préfecture, par la sous-préfecture ou la Mairie. A cet effet, ils sont tenus de rester à leur poste de travail aux dates qui leur seront communiquées du passage de la mission relative à la campagne d'identification et d'enrôlement des enseignants dans les Départements.

3.DE LA REALISATION DE LA CAMPAGNE D'IDENTIFICATION ET D'ENROLEMENT DES ENSEIGNANTS SUR L'ENSEMBLE DES DEPARTEMENTS
Les Préfets, les Sous-Préfets ou le Maire facilitent le déroulement de la campagne d'identification et d'enrôlement des enseignants dans leurs Départements respectifs et veillent au bon déploiement des équipes dans tout le territoire sous tutelle.

4.DES EQUIPES DE REALISATION DE LA MISSION
L'équipe opérationnelle de cette campagne, dans les circonscriptions scolaires, sera composée de trois personnes issues de la DGRHAS, de la DEP, de la DSIC, du PRAASED et de la DDEPSA, réparties comme suit :
-un agent recenseur administratif ;
-un agent d'enrôlement ;
-un contrôleur.

Cette équipe sera accompagnée par les représentants
-la Préfecture ;
-la sous-préfecture ;
-la Direction départementale de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation.

5.DE LA COMPOSITION DU DOSSIER D'IDENTIFICATION ET D'ENROLEMENT
Pour mener à bien la campagne d'identification et d'enrôlement des enseignants, les pièces ci-après sont sollicitées :
-deux photos format d'identité 4x4 en couleur ;
une photocopie CNI / permis de conduire / passeport ;
une copie acte de naissance / extrait ;
une copie de diplôme académique ;
une copie de diplôme pédagogique ;
un certificat médical ;
une note d'engagement / attestation de bénévolat ;

une note d'affectation / certificat de prise de service ;
une attestation de présence au poste.

6.DU MECANISMES DE GESTION DES PLAINTES
Chaque enseignant qui s'estime lésé dans le cadre de l'opération d'identification et d'enrôlement des enseignants dans les douze (12) Départements, peut saisir le point focal local qui administre le Mécanisme de gestion des plaintes (MGP) du PRAASED, afin de déclarer son cas.

J'attache du prix au respect des dispositions ci-dessus pour la réussite de cette activité.

Fait à Brazzaville, le

**Le Ministre,
Anatole Collinet MAKOSSO**

Ampliations
MEPSA-CAB 02
MID 02
IGEPSA 01
DGEB 01
DGES 01
DGRHAS...01
DGAENF...01
DINRAP...01
Banque Mondiale....02
PRAASED...01
Archives01/14



Musée du Bassin du Congo 

Vernissage de l'exposition
" **COULEURS DE FEMMES** "
avec **Jonas**
BOBOMA

Mercredi 21 avril 2021 à 15h
au Musée Galerie du Bassin du Congo
(Dépêches de Brazzaville)
Exposition vente en cours du
21 avril au
21 juin 2021

Contacts : +242 06 666 70 65
+242 04 411 64 11

Adresse : 84, Boulevard Denis-Sassou- N'Guesso
Brazzaville République du Congo







**MESSAGE AU PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE**

Suite à sa fulgurante réélection, le directeur général des établissements Paris Luxe adresse ses chaleureuses félicitations à Son Excellence Mr Denis Sassou N'Guesso, président de la République du Congo.

Grand artisan de la Paix et infatigable bâtisseur, vous êtes Monsieur le président l'homme de la situation dans l'exercice de vos éminentes charges au service de notre chère nation le Congo.

**Le directeur général
Tidjani Lewis**

**NOUVEAU TRONÇON
POINTE-NOIRE - OUESO**

La 1^{ère} ligne Directe qui rapproche
le Sud du Nord

06 702 15 23 / 06 510 06 25

Départ: tous les Samédis 7h30
Les réservations sont en cours dans
toutes les agences de Pointe-Noire

05 728 88 33/ 06 587 44 60
contact@oceandunord.com
www.oceandunord.com





**GRILLE TARIFAIRE
POINTE-NOIRE - OUESO**

POINTE-NOIRE à destination de	ADULTES	ENFANTS	POINTE-NOIRE à destination de	ADULTES	ENFANTS
DOLISIE	5.000	5.000	NGO	17.000	15.000
LOUDIMA	7.000	6.000	GAMBOMA	20.000	17.000
NKAYI	8.000	6.000	INKOUELE	20.000	17.000
MADINGOU	8.000	6.000	OLLOMBO	20.000	17.000
BOUANSANG	8.000	6.000	OYO	22.000	20.000
LOUTETE	8.000	6.000	OBOUYA	22.000	20.000
MINDOULI	10.000	8.000	OWANDO	25.000	22.000
MAYAMA	10.000	8.000	MAKOUA	25.000	22.000
PK 45	15.000	13.000	MAMBILI	30.000	27.000
			OUESO	30.000	27.000

FONDATION
GOTÈNE



**CRÉATION DE LA FONDATION
MARCEL GOTÈNE**



Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« *Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents* »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

 fondationmarcelgotene@gmail.com
 www.fondationgotene.com

TRIBUNE LIBRE

La quête des fondements du vivre-ensemble dans le contexte postélectoral

S'investir dans la quête des fondements du vivre-ensemble, c'est consolider davantage l'instauration d'une vision globale, noble, celle qui consiste à faire que, malgré tout, la paix et l'unité nationale demeurent. En d'autres termes, dans le contexte postélectoral, il est nécessaire et même urgent de faire, à nouveaux frais, de la question du « vivre-ensemble » un idéal à atteindre.

Sous-tendue par ce qui a été dit jusqu'à ce jour, et autour de « la marche du développement », actualisée, par l'ambition renouvelée de voir le pays aller vers ce qui est indivisible, la volonté de vivre ensemble est désormais perçue comme étant au fondement de la poursuite d'une marche vers le développement qui rassemble toutes les filles et fils, et donc qui est rendue possible par le souci majeur de ne jamais construire une Nation sans les « autres ».

Ceci cadre avec le renouvellement des objectifs que poursuit l'Association Désir d'Unité (Adu), à savoir : promouvoir l'unité nationale, les valeurs de la République, le vivre-ensemble, le patriotisme et la tolérance en privilégiant les intérêts du Congo, contribuer à la consolidation de l'unité nationale et de la paix dans un esprit de justice sociale, en vue de favoriser l'égalité des droits et des chances à travers les actions éducatives, culturelles, sportives.

(Jean De Dieu Kourissa, (dir.), Paris, L'Harmattan, 2016, p.242.)

Il y a là un réel croisement de visions et d'intentions fraîches, en vue de faire attention à ce que le Congo a de plus essentiel: « le désir d'unité nationale ». Quoi de plus logique que de rechercher davantage « la justice impartiale ». Quoi de plus normal que de « combattre » ou « d'éradiquer » le séparatisme pour quelque motif que ce soit. On le voit, l'Adu avait déjà anticipé sur quelques valeurs universelles à promouvoir avec raison, dans notre pays, si tant est qu'il s'attache à l'unité nationale, et s'il est admis par tous que la paix, qu'elle vienne d'en haut ou qu'elle se construise dans les efforts fournis par les esprits des hommes, vaut plus que tout.

On l'aura compris, dans le fond, tout comme dans le ton, que l'Adu n'a jamais eu raison que maintenant où le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, a choisi de placer le « vivre-ensemble » au fondement des valeurs servant de fil conducteur au projet de société des Congolais pour consolider et promouvoir un Congo né de nouveau, où rien ne va sans critique du « repli-identitaire ». En témoigne la série des traits distinctifs de son nouveau Projet de société.

Bientôt une équipe gouvernementale va être mise en place par le président de la République pour le bonheur des Congolais; sous peu des cabinets ministériels vont pouvoir naître de nouveau, le désir ardent qui anime les Congolais serait de voir et de vivre dans une nouvelle configuration qui met en avant la représentativité de toutes les couches de la nation, de tous les coins et recoins du territoire. Pareille territorialité enveloppée de toutes les ethnies, races, etc., est l'indice d'une nation censée vivre longtemps. Car « sans paix, sans unité nationale », « sans désir d'unité », il n'y a pas d'avenir radieux.

Les autorités publiques se doivent de tirer quelques leçons: tenir une posture historique essentielle et responsable devant l'avenir du fait de la volonté des Congolais de créer les conditions d'une existence sociale apaisée. Eprouver davantage le désir de rêver d'un Congo à construire en nouveauté de vie, au sein duquel chacun de nous devrait se sentir acteur et non pas protagoniste du développement intégral. Cesser d'être spectateur sous le prétexte théorique d'un repli identitaire qui a dû présenter ses insuffisances au regard des avancées significatives dans l'optique de vivre ensemble.

Au final, le moment est venu où nous devons tous chanter le bonheur d'être Congolais sur fond d'un code d'honneur, celui d'avoir en partage avec autrui une part d'humanité qui lui fait reconnaître que la vraie différence réside premièrement dans celle de nos idées et de nos jugements sains et qui sont eux-mêmes tributaires d'une éthique environnementale.

L'Adu cultive le désir de vivre-ensemble et le promeut afin que chacun de nous trouve le levier méthodologique couplé à une radicalité éthique qui construit davantage sa raison d'être. De la sorte, le Congolais pourrait s'épanouir par le savoir et par le sens aigu d'ouverture vers l'autre non pas comme « altérité », mais comme un « alter ego ».

La République du Congo est condamnée à vivre ensemble. Il lui est interdit, désormais, d'échouer, car c'est d'expérience qu'elle a tant souffert de la honte nationale, et c'est toujours par expérience qu'elle montre aux yeux du monde que c'est l'avenir qui éclaire le passé. Consolidons les fondements du vivre-ensemble par l'acte de faire ensemble, d'être ensemble, d'agir ensemble et donc de marcher toujours ensemble.

Jean De Dieu Kourissa,
président de l'Association Désir d'unité

DETTE EXTÉRIEURE

La France accorde un nouveau moratoire au Congo

Le ministre des Finances et du Budget, Calixte Nganongo, a signé le 16 avril à Brazzaville, avec le ministre délégué chargé du Commerce extérieur et de l'attractivité, Franck Riester, l'avenant à l'accord prolongeant jusqu'au 30 juin prochain la suspension du service de la dette congolaise à l'égard de la France.



Les deux personnalités après échange de parapheurs

L'accord s'inscrit dans le cadre de l'initiative du G20 et du Club de Paris visant à soutenir les pays vulnérables face aux impacts de la crise sanitaire mondiale.

« Cette signature montre le soutien indéfectible de la France à la République du Congo, dans un moment de crise sanitaire avec des conséquences économiques et financières importantes. L'initiative du Club de Paris et du G20 de suspendre le service de la dette est un signal fort d'accompagnement à un moment critique », a indiqué le ministre français chargé du Commerce extérieur et de l'attractivité.

« Nous souhaitons aller plus loin dans l'avenir; en vous accompagnant en cette année particulièrement difficile en termes de liquidité. Vous pou-

vez compter sur la France », a-t-il poursuivi.

Prenant également part à la signature de l'avenant, le ministre délégué au Budget, Ludovic Ngatsé, a réitéré que les ressources libérées seront octroyées en priorité aux financements des dépenses visant à atténuer l'impact sanitaire, économique et social de la Covid-19, au profit des populations congolaises les plus vulnérables.

« La République du Congo s'engage également à négocier avec tous ses créanciers officiels et bilatéraux un traitement du service de la dette », a-t-il souligné.

Rappelons que c'est en mi-décembre dernier qu'un premier accord de suspension du service de la dette congolaise avait été signé entre l'ambassadeur de France au

Congo et le ministre des Finances et du Budget. Les pays créanciers du Club de Paris avaient, en effet, accepté d'accorder au Congo une suspension du service de la dette pour une période allant du 1er mai au 31 décembre 2020.

Le Club de Paris est le principal forum international pour la restructuration de dettes bilatérales officielles. La France qui en assure le secrétariat a été la première à soutenir l'idée d'une prorogation de cette initiative.

En dehors du Club de Paris, les institutions financières internationales et les banques multilatérales de développement, notamment le Fonds monétaire international, ont dégagé des moyens supplémentaires pour aider les pays qui en avaient besoin.

Lopelle Mboussa Gassia

DROITS DE L'HOMME

Les aveugles s'imprègnent du protocole africain sur le handicap

L'Union africaine, en collaboration avec le ministère des Affaires sociales, a organisé le 15 avril à Brazzaville un atelier sur la vulgarisation du protocole relatif aux droits des personnes vivant avec handicap.

Les séminaristes ont été édifiés sur la promotion des droits des personnes aveugles et malvoyants en Afrique à travers le protocole africain sur le handicap, adopté par l'Union africaine en 2018. Ils ont été également instruits sur la santé sexuelle et le droit à la reproduction.

En effet, le protocole relatif aux droits des personnes handicapées en Afrique a pour objet de promouvoir, protéger et garantir la pleine et égale jouissance de tous les droits de l'homme et de la personne humaine par toutes les personnes handicapées.

Le secrétaire exécutif permanent du conseil consultatif des personnes vivant avec handicap, Jean de Dieu Goma, a rappelé que dans le protocole relatif aux droits des personnes vivant avec handicap qui doit être ratifié par cinquante-trois pays membres de l'Union africaine, plusieurs défis ont été relevés au Congo par les deux chambres du parlement.

Ainsi, la loi autorisant la ratification du protocole de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des personnes handicapées en Afrique a été débattue lors de la onzième session ordinaire de l'Assemblée nationale, tenue du 1er février au 10 avril.

Cette loi vise la promotion, la protection des droits et la préservation de la dignité des personnes vivant avec handicap en vue de leur permettre de jouir pleinement de tous leurs droits humains et de toutes leurs libertés fondamentales sur un même pied d'égalité que les personnes valides. Elle incite les Etats africains à prendre des mesures appropriées et efficaces en faveur des personnes vivant avec handicap comme la mise en place des mesures législatives, administratives, constitutionnelles et budgétaires sur le handicap.

Le conseiller à la solidarité de la ministre des Affaires sociales, Jean Clotaire Tomby, a pour sa part soutenu que les personnes handicapées sont des êtres humains à part entière et les droits spécifiques qui leur sont reconnus requièrent une attention particulière et des mesures positives reflétant le secours de toute la communauté nationale et internationale.

Signalons que les droits des personnes handicapées doivent être défendus pour la même raison que doivent l'être ceux de tous les autres : en raison de la dignité et de la valeur inhérentes de chaque être humain.

Fortuné Ibara

EDUCATION

Vers la maîtrise des effectifs des enseignants

Le ministre de l'Enseignement primaire secondaire et de l'Alphabétisation (MEPSA), Anatole Collinet Makosso, a lancé le 17 avril à Brazzaville les opérations d'identification biométrique des enseignants dont le but est la maîtrise des effectifs du personnel dans le sous-secteur.

Dans le but de mieux répondre aux besoins en ressources humaines dont le système éducatif a besoin, le MEPSA réalise, par le biais du Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (Praased) financé par la Banque mondiale, un recensement national du personnel enseignant par l'usage de la technique biométrique. Ce recensement permettra d'enrôler dans une base de données, sur l'étendue du territoire, tous les enseignants intervenant au sein de ce sous-secteur (bénévoles, vacataires, contractuels et fonctionnaires). L'objectif est de se doter des statistiques fiables nécessaires à une meilleure gestion et pilotage du système en lien avec le besoin réel du système en enseignants sur le terrain en lien avec les départs à la retraite.

La base de données ainsi constituée sera reliée aux bases de données du ministère de la Fonction publique et du ministère des Finances (Solde), dans le but de disposer d'un fichier unique de gestion du personnel de l'enseignement. Ce qui permettra une meilleure appréciation de la masse salariale de ce sous-secteur en termes de personnel, un déploiement ra-



tionnel en lien avec les postes existants et à pourvoir pour combler le déficit en enseignants dans les zones où les besoins ont été identifiés.

Les opérations d'enrôlement biométrique se dérouleront, en effet, dans les directions départementales de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et dans les circonscriptions scolaires sur

Anatole Collinet Makosso lançant l'opération d'identification biométrique des enseignants/Adiac

l'ensemble du territoire national dans la période allant du 19 avril au 8 juin prochain. Selon le coordonnateur du Praased, Calixte Kolyardo, l'objectif visé est de « réaliser le recensement biométrique des enseignants dans les départements, d'une part et d'autre part, dans le cas spécifique de la Likouala, de procéder à l'identification des enseignants commu-

taires dans le cadre de la promotion de la qualité de l'éducation via le volet éducation du projet Lisungi dans la Likouala ».

Lançant l'opération, le ministre Anatole Collinet Makosso a rappelé que dans le département de la Likouala, en qualité de point focal du ministère dans la convention MEPSA-Ministère des Affaires sociales, le Praased

aidera le projet Lisungi à mettre en place une base de données biométriques pour identifier tous les enseignants communautaires dans le système. Le but étant de prendre en charge financièrement 200 enseignants, la première année, pour les districts d'Impfondo, Don-gou, Bétou et Bouanéla. L'enrôlement se poursuivra à Brazzaville, à Pointe-Noire et dans les neuf autres départements. « Le système livré permettra non seulement d'enrôler les enseignants de l'enseignement général et de l'enseignement technique, mais aussi et surtout de jeter les bases d'une informatisation complète du MEPSA. Son installation offre au ministère, d'une manière générale, un site Internet rénové qui sera un outil de communication institutionnelle ouvert sur la toile de l'Internet... », s'est-il réjoui, invitant les cadres de son ministère de s'arrimer aux nouveaux outils de travail basés sur le digital.

Notons que le lancement de l'enrôlement biométrique des enseignants a été couplé avec la réception officielle du Data Center du MEPSA.

Parfait Wilfried Douniama

Une enquête en vue d'améliorer la qualité de l'école au Congo

Le Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (Praased) a lancé, le 15 avril à Brazzaville, l'enquête nationale sur les indicateurs de prestation de services de l'éducation (IPS ou SDI). Le but étant de doter le pays des données fiables afin de mesurer et d'améliorer la qualité de l'accès et la performance dans l'enseignement primaire et secondaire.

Placés sous la direction du cabinet français Sofreco, les superviseurs et enquêteurs ont huit semaines pour collecter un certain nombre d'informations ou d'indicateurs permettant d'améliorer le système éducatif afin de rendre l'école congolaise agréable. Selon le coordonnateur du Praased, Calixte Kolyardo, le système éducatif congolais souffre, à l'image de ceux d'autres pays, depuis plusieurs années d'une faible efficacité interne. Néanmoins le manque de données ne permet pas souvent une meilleure appréciation des facteurs déterminant de cette qualité.

« Depuis de très longues années, notre système éducatif est confronté à de sérieux problèmes au plan de ses performances, de son efficacité interne et externe. Il se pose à nous la question de la qualité du système au niveau de la qualification des enseignants, de la qualité des acquis scolaires, de la suffisance et disponibilité des structures d'ac-



cueil, du niveau suffisant des ressources... La question de la qualité demeure une préoccupation permanente », a-t-il rappelé.

L'enquête sur les indicateurs de prestation de services en éducation est un instrument d'évaluation standard mis en œuvre en Afrique depuis 2012. La méthodologie et les outils de cette enquête exigent des données fiables et des informations transparentes. Les in-

dicateurs à mesurer sont standardisés, permettant ainsi des comparaisons entre les pays et dans le temps. En République du Congo, c'est pour la première fois qu'une telle enquête sera réalisée et le pays sera le premier à faire le SDI dans le cycle secondaire. Ainsi, diverses informations seront collectées dans les douze départements du Congo. L'échantillon comprendra des écoles publiques et privées des

Calixte Kolyardo posant avec les superviseurs/Adiac

zones urbaines et rurales pour un total estimé à 800 écoles primaires et 300 collèges. Des élèves seront choisis de manière aléatoire dans les classes de CE2 et de 4ème pour passer des tests en français et en mathématiques. Les collégiens passeront en plus du français et des mathématiques des tests en science. Des informations démographiques et socioéconomiques seront collectées dans les ménages

des élèves testés. Les connaissances des enseignants seront également évaluées. Les observations de salles de classe seront faites à l'aide de plusieurs outils. Les résultats de cette enquête permettront d'améliorer la stratégie et le plan d'actions du sous-secteur de l'enseignement primaire et secondaire ; de prendre des décisions d'orientation stratégique ; d'élaborer des mesures correctives et d'améliorer la prestation des services.

« Le Praased, avec l'appui de la Banque mondiale, a voulu dénouer cette épineuse question de la recherche de la qualité. En endossant les axes de la stratégie sectorielle de l'éducation, le Praased, à travers son objectif de développement, appuie véritablement le ministère dans la recherche des solutions aux problèmes qui se posent sur le terrain. Il vous revient d'assurer le contrôle qualité des différentes opérations », a exhorté Calixte Kolyardo.

P.W.D.

DOCUMENTAIRE

« Des maux aux mots », le slam comme thérapie

Fruit de la campagne « Tosala », initiée par l’Institut français du Congo (Ifc) au mois de mars en vue de dénoncer les violences faites aux femmes et encourager le leadership féminin, le court-métrage documentaire de 12 min, accompagné du concert live de 27 min, met en scène la slameuse congolaise Mariusca Moukengue.



Le documentaire et le concert live « Des maux aux mots » sont une co-réalisation d’Ori Huchi Koza Kayser, Flore Onissah et Big Kloz, produite par l’Ifc. A travers ces œuvres, on découvre une Mariusca Moukengue plus affranchie et mature, par rapport à ses débuts en tant qu’artiste. Effectivement, elle a fait du chemin et partage à cœur ouvert la façon dont le slam l’a aidée à se relever après des violences subies physiquement.

« Je voulais écrire, mais tout était noir. Je voulais juste slamer, mais tout était noir. Je voulais salir ma feuille blanche, mais tout était noir. Je voulais expier ces mots qui se bagarraient dans ma caboche, mais tout était noir... Le corps allongé, j’étais encore sous traitement lyrique. Donc, je voulais faire ma slamo-thérapie matinale, mais tout était noir pour celle qui a connu la violence dans sa chair »

était noir. Je voulais juste slamer, mais tout était noir. Je voulais salir ma feuille blanche, mais tout était noir. Je voulais expier ces mots qui se bagarraient dans ma caboche, mais tout était noir... Le corps allongé, j’étais encore sous traitement lyrique. Donc, je voulais faire ma slamo-thérapie matinale, mais tout était noir pour celle qui a connu la violence dans sa chair », raconte-t-elle dans les premières images du film. Le slam, Mariusca en a fait son médicament car elle croit en la force thérapeutique des mots, à la puissance de l’amour et en la magie du partage.

A ce propos, elle a lancé en 2018, les ateliers « Slamunité » à travers lesquels, elle initie la jeunesse à une nouvelle manière de se voir en tant que citoyen devant être en harmonie avec soi-même. Et, quoique ce ne soit pas toujours facile de trouver l’inspiration, c’est généralement la nuit ou au large du majestueux fleuve Congo, que la jeune artiste va puiser ses textes. D’où son invite, « femme, même dans l’ombre, soit la lumière du monde ».

Par ailleurs, « entre penser sur des projets, écrire des textes, communiquer sur les réseaux sociaux, rechercher des financements, vivre simplement... même quand tout à l’air planifié, même étant multitâche », Mariusca appelle à jamais arrêter de se challenger soi-même. Une manière pour elle de dire à la jeune génération que lorsqu’on a des rêves, il faut se donner les moyens pour les réaliser soi-même d’abord car les finances sont un domaine auquel se butent de nombreux artistes ; certains choisissent de divorcer avec le métier d’artiste au Congo. Par ailleurs, le film retraçant trois longues journées vécues par Mariusca débouche sur son concert où on la voit pleine d’énergie et d’enthousiasme. L’artiste congolaise déclame, tour à tour, plusieurs titres, à savoir : Poésie déesse, Slamourail, Cléomatre, Le monde est africain, Slamotema, Cimetière hydraulique. Les deux œuvres sont relayées depuis le 3 avril sur les réseaux sociaux et les médias congolais. Au terme de chaque vidéo, Mariusca Moukengue a remercié le public, l’Ifc et biens d’autres partenaires pour leur soutien multiforme. Sur scène, elle était accompagnée de Willy Bourdon à la direction musicale et à la guitare basse, Christ du Bois à la batterie, Alexandre Mikuiza à la percussion, Séraphin Nkounkou au clavier et le groupe Pop girls à la danse.

Merveille Atipo

PARUTION

Jean-Romuald Mambou publie “Le Poids du Passé”

La pièce de théâtre a été présentée au public le 17 avril à Brazzaville, lors d’une cérémonie de dédicace. Elle relate l’histoire d’un jeune africain qui, après ses études en Europe, a ramené au pays une femme blanche à qui les parents ont refusé la légitimité.

Le “Poids du passé” est une pièce de théâtre. Dans cette œuvre littéraire de 128 pages, préfacée par le professeur Omer Massoumou, l’auteur, Jean-Romuald Mambou, présente l’aventure d’un mariage



mixte entre Médard, un jeune africain, et une blanche nommée Mireille, sans le consentement de ses parents au village. L’auteur relate que Médard avait bénéficié d’une bourse d’études en France où il s’était marié. Après avoir achevé ses études, il décide de rentrer au pays avec

son épouse pour la présenter à ses parents. Arrivés au village, son père appelé Mouloungui, refuse de reconnaître Mireille comme épouse de son fils, pour lui imposer une

femme du village que les parents lui avaient réservée. Pendant que sa femme est dénigrée, son père tombe malade. Malgré le rejet, et pour l’amour qu’elle avait pour son époux, Mireille, médecin de profession, s’est vu obligée de traiter son beau-père. Guérit, il a fini par reconnaître la légitimité de la

blanche. « Qui est cette femme, dit papa à Médard ? Papa, je vous l’ai présentée comme étant mon épouse, quelle réponse attends-tu que je te donne ? Papa réplique : Et tu oses me parler sur ce ton, comment peux-tu te marier sans mon consentement, de surcroît, à une femme blanche ? », relève un extrait de la pièce de théâtre. Dans l’œuvre théâtrale, Jean-Romuald Mambou a voulu présenter au grand public les pesanteurs que chacun peut subir au quotidien, selon nos us et coutumes africaines, dans le choix d’une épouse, surtout d’origine étrangère ou de couleur blanche. Le Pr Omer Massoumou a, pour sa part, soutenu que l’auteur a voulu montrer à tous à quel point le choc de civilisations peut porter préjudice aux mariages mixtes. Il a ajouté que le mariage est une affaire sentimentale qui ne dépend que de deux partenaires, sans interférence de qui que ce soit. Il ne dépend pas de la couleur de la peau, a-t-il renchéri. Jean-Romuald Mambou est né le 20 juillet 1961 à Sibiti, chef-lieu du département de la Lékoumou. Il est titulaire d’un doctorat en urbanisme et aménagement. Il a été directeur des arts et de la cinématographie au ministère de la Culture et des Arts.

Firmin Oyé

REGGAE

Le groupe Conquering Lions s’est produit à Brazzaville

Originaire de Pointe-Noire, le groupe Conquering Lions a donné un concert, le 16 avril, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville. La troupe des lions, comme on les appelle, a fait danser les mélomanes de Bacongo.

Reconnu comme l’une des meilleures formations musicales de reggae en République du Congo, le groupe Conquering Lions a démontré son côté féroce, en interprétant ses chansons cultes, le temps d’une soirée riche en sons et en couleurs. Déterminé à consolider sa réputation musicale croissante en s’établissant comme un groupe incontournable dans l’univers du reggae, Conquering Lions a livré dans la capitale Mfoa, un spectacle inoubliable. Ce groupe a une fois de plus confirmé le talent de ses artistes. Dès l’entame du show, il a replongé le public brazzavillois dans l’univers du reggae, en interprétant des chansons de Bob Marley, Peter Tosh et autres. Pour son premier concert à Brazzaville, le groupe Conquering Lions a frappé fort, il a livré une prestation incroyable pleine d’émotion. Dans cette euphorie où l’ambiance s’est vite installée, les guitares émettaient des sons chaleureux au rythme de la Jamaïque. La star du groupe, Patrick Bikoumou, s’est pris au jeu en lançant le cri fétiche des rastas : « Jah rasta-



Le groupe Conquering Lions pendant le concert à Brazzaville/Adiac

fari » et la foule l’ovationnait. Il faut dire que, depuis quelques années, ce groupe ne cesse de faire vibrer le public au rythme de ses sonorités Les Brazzavillois de Bacongo ont été témoins des prouesses du groupe. Ils ont avoué de ne jamais avoir vu autant de monde et un tel enthousiasme lors d’un concert de reggae. « C’était un grand moment de plaisir et de détente car, à un certain moment, nous avons cru suivre un concert de Bob Marley et son groupe les

Wailers », a dit un passionné du reggae. Notons que Conquering Lions est composé des artistes comme Jah Marai, Sa Majesté, Jah Kaya, Jean Marie, Dersy, Cuivres Klaus, Prince, Bass Mardo, Jah Rock et le leader du groupe, Patrick Bikoumou. Ce groupe est capable de retranscrire en musique les émotions en privilégiant un reggae urbain et métissé en français et kongo.

Hugues Prosper Mabonzo



MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL,
DE LA FORMATION QUALIFIANTE ET DE L'EMPLOI
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET DES RESSOURCES HUMAINES
CELLULE D'EXECUTION DU PROJET



PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU CONTRAT
(Pour le recrutement d'un consultant chargé de réaliser l'analyse du sous-secteur et l'élaboration/mise à jour de la stratégie de l'enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi).

Pays : République du Congo
Agence d'exécution : Unité de Coordination du Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH)
Nom du Projet/ Etude : Analyse du sous-secteur et Elaboration/Mise à jour de la stratégie de l'enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi.

Numéro de Prêt : 2100150033294
Nom de la Demande de Propositions (DDP) : DP N°004-2019/METPFQE/CAB/PDCRH-CEP
Méthode de sélection : Sélection basée sur la Qualité et le Coût (SBQC)

Date de publication de l'AMI : 29 mars 2019
Date de publication de la DDP : 4 mai 2020
Date d'ouverture des propositions techniques : 26 juin 2020
Date d'ouverture des propositions financières : 18 janvier 2021
Date d'approbation par la Banque du projet de Contrat négocié : 13 avril 2021

Nom de l'attributaire du Contrat : LE GROUPEMENT Vizeum Management consulting/ C2G Conseil
Adresse : Immeuble Flamboyant quartier Clairon-Brazzaville, République du Congo, Tél : +242 06.871.77.64/

+331.64.47.24.78
Emil : contact@vizeumconsulting.com
Montant du Contrat : 154 328 euros (101 231 473 francs CFA) HT/HDD
Date de démarrage du Contrat : 11 mai 2021
Durée d'exécution du Contrat : Cinq (5) mois

Synthèse de l'objet du Contrat : L'objectif de ce contrat est de réaliser l'analyse du sous-secteur et élaborer et/ou mettre à jour la stratégie sous sectorielle de l'enseignement technique, professionnel et de la formation qualifiante.

N.B. : Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue doit en faire la demande à l'UCP-PDCRH au plus tard le 27 avril 2021. En tout état de cause, la Banque se réserve le droit de faire examiner toute réclamation d'un soumissionnaire à tout moment à la suite de l'attribution du marché

Contacts : 252, Camps des Sommeilleux, derrière la DEC générale, Baongo, Brazzaville
Téléphone (+242) 06.632.54.06 / 06.630.46.03

La Coordinatrice du PDCRH
Rachel Flore Olga BIYAMA KIMIA

NÉCROLOGIE

Le président du Bureau exécutif de la promotion Ernesto Che Guevara porte à la connaissance du Bureau exécutif des Anciens enfants de troupe (AET) du Congo et à l'ensemble des anciens enfants de troupe, que la cérémonie d'hommage à l'AET Albert Ngampo, matricule 1132, décédé le 1^{er} avril 2021, se déroulera le mardi 20 avril 2021 à 10h à la stèle des AET. La présence de tous est vivement sollicité.

Les familles Mbouassa et Tsiba ont le profond regret d'informer aux parents, amis et connaissances, à la 12^e promotion de la gendarmerie nationale du décès de leur fils, le sergent Carel Mountembe, survenu le 7 avril 2021 des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire a lieu au n°58, rue Kingoué à Moukondo La Base. Les obsèques auront lieu le mardi 20 avril 2021 selon le programme ci-après :
-9h00 : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
-10h00 : honneurs militaires sur place ;
-12h00 : départ pour le cimetière privé Bouka (VIP) ;
-14h00 : retour du cimetière
-16h00 : fin de la cérémonie.



IN MEMORIAM
1 an sans toi
19 octobre 1935 - 8 avril 2020



Al'occasion de la commémoration du premier anniversaire de la disparition de François Luc Macosso, la veuve, les enfants et la famille vous renouvellent leurs vifs remercient pour votre soutien multiforme, pour vos mots et toutes vos marques de sympathie durant cette épreuve. En ce jour commémoratif, nous vous invitons à avoir pour lui une pensée pieuse. "Place-moi contre ton cœur, comme ton cachet personnel ; gardes moi près de toi comme la pierre gravée à ton nom que tu portes au bras. C'est que l'amour est aussi fort que la mort..." Cantique des cantiques 8-6

25 ans sans toi.

19 avril 1996 - 19 avril 2021
Al'occasion de la commémoration du vingt-cinquième anniversaire de la mort de Ondzé-Marie Gabrielle. Les familles Ondzé, Ollingaud et les enfants en ce jour commémoratif, nous vous prions d'avoir une pensée pieuse.



UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



CHAMPIONNAT NATIONAL DIRECT LIGUE 1

Bersyl Obassi mène le classement des buteurs

La Ligue nationale de football (Linafoot) a publié le top 7 des meilleurs buteurs de la première phase de la compétition. Il est dominé par Bersyl Obassi.

Au total cent soixante-quinze buts ont été inscrits en quatre-vingt-onze matches disputés pendant la première phase soit une moyenne de 1,92 buts par matches. Au terme de la première phase, Bersyl Obassi Ngatsongo mène le peloton de tête avec huit réalisations. Le joueur de l'As Otohô devance l'ancien meilleur buteur Carl Wunda Ngana. Le Diablotin le talonne avec six buts. Derrière Junior Elenga Kanga de Cara, Serdège Nsouari de la Jeunesse sportive de Talangaï, Saira Issambet de l'Etoile du Congo, Deldi Muriel Goyi de l'As Otohô et Wilden Bokouya Assa du Racing club de Brazzaville disputent la troisième place avec cinq réalisations chacun. Pour leur efficacité devant les buts, d'autres joueurs se sont rapprochés du top 7. Ismaela Diarra de l'As Otohô, Kitoko Kisendo et Archange Bintsouka tous deux de l'AC Léopards, Judea Mouandzibi de l'Etoile du Congo, Joslin Mouelet de Nico-Nicoyé et Edby Mountou du FC Nathalys ont chacun inscrit quatre buts. Exaucé Nzaou de la JST, Gloire Ngambaly du RCB,



Kennedy Chadly et Antoni Mavoungou tous deux de l'AC Léopards, Brel Makita Mapana et Belhamy Mbou de Cara ont, quant à eux, marqué trois buts tout comme Domi Massoumou et Christ Baze Iбата, tous deux du FC Kondzo, Lorry Nkolo des Diables noirs, Prince Sama de Nico-Nicoyé et Adams Tchibinda de l'AS Cheminots. Les joueurs comme Konté Mandala de l'As Otohô, Atipo Akouala, Ngouala Lobanda de l'Interclub, Kibama Maloula de JST, Edo Mulodi Zouzou de l'Ac Léopards, Richi Ondongo de Cara, Ebengué Obo-mandzanga de Patronage, Van Andzono et Gédéon Madinga de l'Etoile du Congo, Hardy Binguila et Dharles Kalonji des Diables noirs, Christ Nguedzemi de Nico-Nicoyé et Carvalho Botamba du FC Nathalys ont trouvé le chemin des filets à deux reprises. Près de 48 joueurs ont au moins marqué un but. Jeordy Ndecket du FC Nathalys, Overcien Ngoma des Diables noirs et Ngoma Koundi sont les joueurs qui ont marqué contre leur camp.

James Golden Eloué

ESCRIME

Les préparatifs du tournoi Albert-Kaya vont bon train

La première édition du tournoi Albert-Kaya aura lieu le 24 avril prochain, selon le président de la fédération congolaise d'escrime Alban Kaky.

Plusieurs athlètes venant des clubs de la Ligue de Brazzaville et de la Bouenza participeront à cette compétition. Pour donner un caractère international à ce tournoi, la Confédération africaine d'escrime sera représentée par le président de la fédération de la République démocratique du Congo qui sera accompagné des athlètes. Selon Alban Kaky, la Fédération congolaise d'escrime (Fecoes) a mis les bouchées doubles pour réussir l'organisation de cette compétition qui se tiendra désormais chaque année. « Concernant le tournoi Albert-Kaya, tout se passe bien. Le tournoi aura lieu le samedi 24 avril au gymnase Henri-Elendé. Il y aura des athlètes des clubs de la ligue de Brazzaville et ceux qui viendront de la ville de Nkayi. Nous aurons un plus puisque la Confédération africaine sera représentée par le président de la fédération du Congo Kinshasa, ce qui donne à ce tournoi une connotation internationale. C'est



un honneur pour notre pays », a-t-il indiqué. Il a, par ailleurs, rassuré que tout

teriaux. Pour faciliter la bonne tenue de cette compétition, une session de formation sera organisée du 21 au 22, à l'endroit des arbitres, des entraîneurs ainsi que les techniciens dans l'art d'escrime. A la veille de la compétition, un camp d'entraînement collectif aura lieu au stade Alphonse-Massamba-Débat. Cette compétition est une manière de rendre hommage à l'ancien et premier président de la Fecoes, Albert Kaya. « Nous allons inviter sa famille, les anciens enfants de troupe puisqu'il fut un colonel. Lors des prochaines éditions, nous souhaitons recevoir plusieurs autres pays. Le président Kaya est celui qui a réveillé en moi le goût de l'escrime », a-t-il laissé entendre. Avant de reconnaître l'apport des partenaires de la fédération dans l'organisation de la première édition du tournoi Albert-Kaya, Alban Kaky a invité les Congolais, particulièrement les jeunes, à pratiquer ce sport qui développe, selon lui, la précision et l'inté-

té. « Nous voulons faire de ce sport une activité de grande envergure, nous invitons les parents à emmener leurs enfants aux entraînements car les équipements sont gratuits et nous sommes présents sur les réseaux sociaux », a-t-il précisé. Elu le 24 novembre dernier à la tête de la Fecoes, Alban Kaky qui est l'un des plus jeunes présidents de fédération continue de faire bouger les lignes afin de vulgariser ce sport sur le plan national et international. Après l'organisation de la session inaugurale de la Fecoes ainsi que d'autres activités fédérales, le président de la plus haute instance de l'escrime congolais et son équipe est en voie de tenir l'une des grandes compétitions annuelles de la Fecoes. Notons que l'escrime est un sport de combat. Il s'agit de l'art de toucher un adversaire avec la pointe ou le tranchant d'une arme blanche sur les parties valables sans être touché. On utilise trois types d'armes : l'épée, le sabre et le fleuret.

Rude Ngoma

COOPÉRATION

La France soutient les PME congolaises

Un accord de financement a été signé entre le ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du commerce extérieur et de l'attractivité de la France, Franck Riester et le directeur général de la Société générale du Congo, Alain Calmels, le 16 avril à la Case de Gaulle à Brazzaville.

En marge de la prestation de serment du président congolais, Denis Sassou N'Guesso, suite à sa réélection, le ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité, Franck Riester, a procédé, entre autres, à « la Case de Gaulle », au lancement officiel au Congo de la garantie « Choose Africa Resilience » accordée par le Groupe Proparco/Agence française de développement (AFD) à la Société générale-Congo afin de soutenir le financement des Petites et moyennes entreprises (PME) et TPE congolaises affectées par la crise économique. Cette garantie « Choose Africa Resilience » couvrira l'octroi de prêts au Congo pour un montant de 1,6 milliard de FCFA (2,5M€uros). Cette initiative s'inscrit dans l'engagement pris à Ouagadougou au Burkina Faso en 2017, par le président de la République française, Emmanuel Macron, afin d'accompagner la « révolution » de l'entrepreneuriat et de l'innovation en Afrique. Lancé en novembre 2020 en réponse à la crise, ce volet de résilience d'un milliard d'euros porte à 3,5 milliards d'euros l'initiative Choose Africa de soutien aux start-up,



Lors de la signature entre le ministre français et le directeur général de la Société générale-Congo (crédit photo/DR)

TPE et PME en Afrique. Cette démonstration de solidarité, témoigne tout l'engagement de long terme de la France, à soutenir la marche vers le développement de la République du Congo et la diversification de son économie. « Nous avons avec le président de la République de France pris la décision il y a maintenant plusieurs années de mettre un dispositif d'accompagnement des PME africaines, parce que nous sommes convain-

cus que les PME sont au cœur du tissu économique essentiel aux économies en général et aux économies africaines en particulier. Ces PME avec cette crise sanitaire sont particulièrement impactées par les conséquences de la crise. Donc, nous devons particulièrement les aider. C'est la société générale ici au Congo pour le compte de l'AFD et Proparco pour le compte de l'État français qui accompagnent ces PME avec des prêts garantis par

Proparco. Nous avons pris la décision à travers cette signature d'augmenter le volume de garantie pour permettre à la société générale de prêter de l'argent aux PME congolaises qui en ont besoin », a déclaré le ministre Franck Riester à la presse, à l'issue de la cérémonie, avant d'ajouter que c'est un soutien fort pour le tissu des PME africaines congolaises qui ont besoin suite à la crise sanitaire du soutien financier des partenaires comme

la France. « C'est un geste de soutien à l'économie congolaise, comme nous soutenons l'État congolais à travers la signature que j'ai réalisée peu avant, qui vise à permettre de prolonger la décision qu'a prise l'État français dans le cadre du Club de Paris et du G20 de suspendre le service de la dette en 2020 jusqu'à fin juin 2021. Donc la France est au rendez-vous de son amitié avec le Congo dans la crise sanitaire que nous traversons tous. » Cette cérémonie s'est tenue en présence du ministre d'État, ministre du Commerce, Alphonse Claude Nsilou ; de la ministre des PME, Yvonne Adelaïde Mounkany ; du ministre délégué au Budget, Ludovic Ngatsé. Après la signature, le ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du commerce extérieur et de l'attractivité, Franck Riester, a rencontré également les conseillers du Commerce extérieur de la France et l'ensemble des chefs d'entreprise français établis au Congo, afin d'évoquer avec eux, le climat des affaires et les perspectives du développement des relations économiques et commerciales entre la France et le Congo.

Bruno Okokana

PRODUITS PÉTROLIERS

Les experts se réunissent pour fixer les prix des hydrocarbures

La réunion des prix fixés des hydrocarbures produits en République du Congo a lieu, le 15 avril, à Pointe-Noire sous la houlette du ministre des Hydrocarbures, Jean-Marc Thystere Tchicaya, accompagné des responsables des sociétés pétrolières basées au Congo et des experts.



Photo de famille après les travaux

Les moyennes trimestrielles des prix fixés des hydrocarbures produits au Congo, arrêtées au cours de la réunion des prix du premier trimestre 2021, en dollars par baril, se présentent comme suit : Djéno Mélange : 61,08 ; Nkossa Blend : 60,49 ; Yombo : 66,64 ; Nkossa Butane : 48,91 ; Nkossa Propane 42,42. Les moyennes des différentiels des prix des bruts congolais en dollars par baril sont les suivantes : Djéno Mélange : -0,3 par rapport au Brent daté ; Nkossa Blend : -0,4 par rapport au Brent daté ; Yombo : +5,7 par rapport au Brent daté ; Nkossa Butane : +0,2 par rapport au butane North West Europe ; Nkossa Propane : +4,7 par rapport au Propane MONT BELVIEU. Au premier trimestre 2021, la

moyenne des prix fixés des hydrocarbures est de 61 dollars par baril, pour un différentiel moyen de 0,1 dollar par baril. S'exprimant ainsi à l'occasion de ces retrouvailles, le ministre des Hydrocarbures a signifié que les sociétés pétrolières viennent de franchir le premier trimestre 2021, avec une tendance haussière des cours de pétrole, notwithstanding des fluctuations dues à l'évolution mondiale de la pandémie de covid-19. Le cours du baril de pétrole a progressé depuis le début de l'année 2021. Il est passé de 50 à environ 65 dollars en fin mars avec un pic proche de 70 dollars, soit une augmentation de près de 35% selon l'analyse du marché. En outre, l'orateur a, au nom des sociétés pétrolières basées au

Congo et à son nom propre, présenté les vives et chaleureuses félicitations au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, pour sa brillante réélection à la tête du pays. Pour sa part Xiao Liangping, directeur général de la société WINGWAH, a signifié qu'en dépit du contexte mondial très marqué par la covid-19, cela a très durement affecté l'industrie pétrolière. On constate un début de redressement des cours pétroliers sans doute dû à la découverte des vaccins permettant de se mettre à l'abri de cette maladie. Les présentes assises étaient organisées par la société WINGWAH Exploration et Production Congo. La prochaine réunion des prix sera organisée par la société Chevron du 14 au 15 juillet.

Séverin Ibara

EMPLOYABILITÉ DES JEUNES

La Fondation Perspectives d'Avenir et la société Bralico finalisent leur accord de partenariat

Dans le cadre de leurs engagements respectifs, la Fondation Perspectives d'Avenir (FPA) et la société Brasseries limonaderies du Congo (Bralico), ont ratifié une convention de partenariat, en vue de permettre aux jeunes d'acquérir une expérience professionnelle.

Cette convention a pour objectif l'insertion professionnelle des jeunes formés via la Fondation Perspectives d'Avenir au sein de la Bralico ; l'appui à l'organisation des Forums d'orientation universitaire et professionnelle (FOUP) ; et l'organisation d'ateliers spécifiques d'insertion professionnelle pour les jeunes. Le document a été paraphé du côté de la FPA par son président, Denis Christel Sassou N'Guesso et du côté de la Bralico, par son directeur général, Frédéric Feraille, en présence de nombreux invités, parmi lesquels quelques représentants diplomatiques et consulaires, ainsi que de l'administrateur maire de l'arrondissement 4, Mounkali. Parlant des différents défis, l'ambition de ce partenariat est de permettre aux jeunes d'acquérir une expérience professionnelle et de booster leur employabilité par l'accueil en stage d'immersion rémunéré, le tutorat à l'arrivée en stage et le recrutement éventuel des meilleurs profils selon les postes à pourvoir. « En effet, l'entreprise est le lieu par excellence de la création des richesses et de la valeur ajoutée et l'outil principal de la diversification économique qui a nécessairement besoin de ressources humaines de qualité et d'un visionnaire qualifié pour optimiser son potentiel et son développement », a rappelé Denis Christel Sassou N'Guesso. Et d'ajouter : « La FPA intervient modestement à ce titre pour permettre à nos compatriotes issus des milieux les plus défavorisés de bénéficier soit des formations professionnelles, soit des formations qualifiantes par le biais de nos divers modules ». « Pourquoi ce partenariat avec Perspectives d'Avenir ; la différence c'est qu'il y a un suivi des étudiants pendant la formation, mais il y a également un suivi de l'étudiant demandeur d'emploi sur le marché », a commenté le directeur général de Bralico, Frédéric Feraille.

Guillaume Ondze

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

La BDEAC et la BSCA-Bank accordent un crédit à Global Développement S.A

L'acte a été concrétisé ce 16 avril à Pointe-Noire par la signature de l'accord tripartite de prêt entre la Banque de développement des pays d'Afrique centrale (BDEAC), la Banque sino congolaise pour l'Afrique (BSCA-Bank) et la société Global Développement SA.

Les documents ont été paraphés par Marcel Ondélé, vice-président de la BDEAC, Patrick Hervé Obamby, directeur général adjoint de la BSCA-Bank et Augustin Zodzi, président directeur général de Global Développement SA. Les financements accordés permettront à cette société de réaliser son projet d'extension et de diversification de ses activités industrielles avec, entre autres, la construction d'une usine de production de jus de fruits à Pointe-Noire et la direction commerciale à Brazzaville ainsi que l'acquisition des équipements industriels et matériels de transport. Pour mettre en œuvre ce projet privé d'un coût total de 10,4 milliards de francs CFA Global développement. La BDEAC accorde un crédit de 5 milliards de francs CFA, soit 48% du coût total tandis que la BSCA-Bank octroie un prêt de 2,6 milliards de francs CFA, soit 25% du coût total, Global Développement met comme fonds propres 2,8 milliards soit 27% du coût total. Le financement accordé est le fruit du partenariat entre ces



Patrick Hervé Obamby, Marcel Ondélé, Augustin Zodzi lors de la signature de l'accord de prêt/Adiac

deux banques. En effet, dans le cadre de sa stratégie de financement, la BDEAC qui a pour vocation d'accompagner les structures publiques et privées au niveau des pays de la CEMAC (Communauté économique et monétaires de l'Afrique centrale) associe les banques commerciales dans le cofinancement des projets afin de les impliquer dans le financement du développement de la sous-région d'Afrique centrale. Ce crédit permettra à Global Développement SA de renforcer son offre en eau de source afin d'améliorer l'accès à l'eau potable aux différentes couches de la population. Ce qui cadre avec l'objectif du développement (ODD) numéro 3 qui est celui «de permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge», a indiqué Marcel Ondélé. Le prêt permettra également

à cette société de diversifier ses activités à travers la production et la transformation des jus de fruits de qualité et autres boissons non alcoolisées. Elle va ainsi contribuer à réduire le niveau des importations de ces produits. La réalisation du projet de Global Développement SA va réduire le chômage avec la création d'environ 200 emplois. Donnant les raisons qui les ont motivés à octroyer le crédit à cette société, Marcel Ondélé a expliqué que cela a été favorisé par le fait que son projet cadre bien avec l'objectif de stratégie opérationnelle numéro 3 du plan stratégique 2017-2022 de la BDEAC qui prône la diversification de son portefeuille par le renforcement des interventions en faveur du secteur privé. En effet, ledit projet tient compte de la triple dimension économique, sociale

et environnementale inhérentes aux projets de développement durable. Il vise l'amélioration de l'offre agroalimentaire au Congo et au-delà dans la sous-région et cadre bien avec l'ODD numéro 3. Le projet est aussi en parfaite adéquation avec l'axe 2 du plan national de développement (PND) 2018-2022 de la République du Congo qui porte sur la diversification et la transformation structurelle de l'économie. Patrick Hervé Obamby a, pour sa part, exhorté Global Développement au respect des engagements pour une suite heureuse. De son côté, Augustin Zodzi a assuré de leur engagement à réussir le projet. Notons qu'avec cette nouvelle intervention, le volume cumulé des financements de la BDEAC en faveur du Congo s'élève à 235 milliards de francs CFA.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

HUMEUR

L'administration n'est pas un lieu de repos !

En réalité, quand un fonctionnaire de l'administration publique ou privée se rend chaque jour au travail, c'est dans le but de pouvoir exercer sa tâche qu'il est appelé à faire pour la bonne marche de l'entité socio-administrative au sein de laquelle il évolue. Alors que constatons-nous ces derniers temps dans certains services ? Ces derniers sont transformés en un lieu de divertissement et de repos en renvoyant à une date ultérieure la tâche dont on est appelé à réaliser.

Vraie antivaleur qui ne dit pas son nom, cette façon de faire, qui est d'ailleurs, une faute grave, disons-le sans langue de bois, tend à devenir normative au su et au vu de tous. Tout en évitant d'être cloisonné dans les labyrinthes compliqués et complexes du vocable « administration », nous retenons pour notre part tout simplement que le tout premier rôle d'une administration qu'elle soit publique ou privée, c'est de produire des biens et services afin de répondre aux besoins de la population.

Aux heures du travail, on entend certains agents transformer leurs bureaux en espaces de rires avec des sujets à développer de toute nature, arrêtant brutalement le travail administratif que l'on attend d'eux. On raconte des moments des fêtes et anniversaires qui se sont passés dans des quartiers, on projette des images sur des WhatsApp, on entend à décibel considérable des cantiques religieux et des mélodies mondaines, on reste accroché au téléphone sans gêne en vociférant, oubliant même que l'on est au bureau.

Pourtant, le commun de mortel le dit couramment, l'administration est par essence un espace de conception au sein duquel devrait se passer un faible bruit, mais hélas ! Cet espace se transforme en « tohu-bohu » qui ne s'arrête pas. Et ce bruit déconcentre d'autres fonctionnaires qui s'efforcent d'exécuter leurs tâches administratives journalières. Dans ces conditions, on se demande à quoi servent des heures de pause. Et les plaisanteries des heures de pause sont transportées au sein des administrations pendant les heures de travail. C'est ridicule !

Où sont passées des indications que l'on pouvait lire à l'entrée des administrations telles que : « Les visites à 12 heures », « Peu de bruit lors des visites », « Moins de vacarme dans les salles d'attente » et autres. Aujourd'hui, toutes ces indications ont disparu dans nos administrations. Et même le visiteur qui arrive dans un bureau met son téléphone en main libre comme si le personnel qui le reçoit avait envie de suivre sa causerie

Faustin Akono

SANTÉ

Des jeunes sensibilisés au coronavirus

La première phase de la mise en œuvre du projet de formation et réinsertion des adolescents et filles mères vulnérables à Pointe-Noire, financé par l'Unicef, a démarré le 15 avril simultanément dans toutes les circonscriptions d'action sociale, sous la supervision de son initiatrice, la directrice départementale des Affaires sociales, Corelli Nick Stella Mavougou.



Un exercice de lavement des mains/adiac

La première phase du projet a consisté à la sensibilisation et la mobilisation des adolescents et filles mères sur la covid-19 et impacts associés ainsi que le soutien éducatif. Ce lancement a donné lieu aux causeries éducatives organisées dans toutes les circonscriptions d'action sociale sous la supervision de la directrice départementale des Affaires sociales de Pointe-Noire. Ces échanges qui dureront trois jours sont animés par les acteurs sociaux impliqués dans la mobilisation sociale et la sensibilisation à la covid-19. Ceux-ci ont été formés en mars dernier conformément à l'agenda. L'objectif du projet est de former ces jeunes filles et garçons bénéficiaires ou non

du projet sur les mesures barrières à travers les exercices pratiques et les simulations, les techniques de lavement des mains, comment se comporter en milieu public, à l'école, dans les transports en commun, le respect de la distanciation et le port convenable du masque. la formation qui s'est déroulée à Tié-Tié, Loandjili, Ngoyo, Lummumba et Mvou-Mvou a permis aux participants de renforcer leurs connaissances. « Je pensais qu'il n'y avait pas le coronavirus chez nous. Mais, après ces échanges, j'ai compris que la pandémie est là, nous avons l'obligation de nous protéger et protéger les autres », a indiqué Jessica Thiamas, une apprenante. De son côté, l'animatrice de la cam-

pagne de sensibilisation au coronavirus à MvouMvou, Laure Bandoki, s'est réjouie de cette première journée tres participative. « C'est une sensibilisation aux maladies à coronavirus, nous avons remarqué que beaucoup de personnes ne respecte plus les mesures barrières. Donc nous avons voulu faire une sensibilisation auprès des jeunes en partenariat avec l'Unicef », a souligné le chef du Projet lutte contre la traite des enfants. Notons que la première étape du projet prendra fin le 19 avril en attendant le lancement de la phase consacrée à la formation et la réinsertion socioéconomique des filles mères.

Charlem Léa Itoua

HUMANITAIRE

Les Fondations Congo Assistance et Umugiraneza envisagent un partenariat

L'épouse du chef de l'Etat congolais, présidente en exercice de l'Organisation des premières dames d'Afrique pour le développement (Opdad) a échangé, le 15 avril, avec sa consœur du Burundi, Angéline Ndayishimiye, en marge de la cérémonie d'investiture du président Denis Sassou N'Guesso.

Les entretiens entre Antoinette Sassou N'Guesso et la première dame du Burundi, Angéline Ndayishimiye, ont porté sur le fonctionnement de l'Opdad, dont la vision est celle de parvenir à une Afrique développée, mais aussi sur la possibilité de nouer un partenariat entre la Fondation Congo Assistance et la Fondation Umugiraneza.

En cette période marquée par la crise sanitaire liée à la pandémie de covid-19, les épouses des chefs d'Etat congolais et burundais ont évoqué la contribution de l'Opdad dans la lutte contre cette maladie qui frappe aussi le continent africain. Signalons que l'Organisation panafricaine a tenu, en février dernier, sa 25e assemblée générale ordinaire, au cours de laquelle elle a appelé à redoubler d'efforts dans la lutte contre la pandémie.

Par la même occasion, la présidente en exercice, Antoinette Sassou N'Guesso, a encouragé ses consœurs à ne pas baisser les bras dans la lutte contre le coronavirus. Toutefois, l'Organisation travaille déjà avec les gouvernements et adhère aux décisions prises pour renforcer les capacités de riposte.



Angéline Ndayishimiye remettant un présent à Antoinette Sassou N'Guesso

Antoinette Sassou N'Guesso et Angéline Ndayishimiye qui dirigent des ONG à caractère humanitaire entendent nouer, dans un proche avenir, un partenariat en vue de mener des actions sociales pour le bien-être des populations. Dans son pays, la première dame du Burundi dirige la Fondation Wumugiraneza qui veut dire «bonne action». Une ONG qui mène des actions en faveur des personnes vulnérables et promeut l'éducation formelle et informelle, ainsi que la bonne santé des mères et de leurs enfants au Burundi.

Après l'élection de son époux, Évariste Ndayishimiye, à la magistrature suprême, Angéline Ndayishimiye a jugé nécessaire de créer la Fondation « Bonne Action » pour mener des actions sociales, prioritairement en direction de la jeunesse.

A sa première année d'existence, elle a déjà réalisé de nombreux projets. Plusieurs séances de sensibilisation ont été également organisées sur différentes thématiques en rapport avec la santé des jeunes, la culture de paix et la prise en charge des vulnérables.

Ivette Reine Nzaba

RÉFLEXION

Le quinquennat de l'Afrique

S'il fallait une preuve que le Congo est aujourd'hui perçu, de l'extérieur de ses frontières, comme l'un des pays les plus stables et donc les plus fiables du continent, la présence à Brazzaville vendredi de dix-neuf chefs d'Etat africains et de nombreuses hautes personnalités venues des autres continents afin d'assister à la prestation de serment du président Denis Sassou N'Guesso est là pour l'apporter, ou plutôt la confirmer. Cette preuve de confiance est d'autant plus importante que l'Afrique va devoir, dans les années à venir, s'organiser mieux pour faire face aux problèmes du temps présent, problèmes parmi lesquels figure évidemment en bonne place la lutte contre les pandémies mais bien d'autres également dont la résolution globale ferait du continent l'un des acteurs principaux, sinon même l'acteur principal du monde à venir.

Ayant acquis au fil du temps les connaissances nécessaires pour aider l'Afrique à résoudre les crises qui la divisent et dirigeant un pays qui n'aura jamais la tentation de prendre les postures d'une grande puissance au risque de se mettre à dos les nations qui l'entourent, Denis Sassou N'Guesso est bien, très bien placé pour aider d'abord l'Afrique centrale à s'unifier, pour soutenir ensuite les actions engagées dans le but de résoudre les conflits qui déchirent le continent, pour faire mieux entendre enfin la voix de l'Afrique tout entière dans la sphère mondiale. Celles et ceux qui l'accompagnent depuis des années dans la quête de la paix ou qui ont la chance de pouvoir échanger avec lui sur les questions essentielles du temps présent peuvent en témoigner.

Si autant d'hommes d'Etat et de hautes personnalités sont venus à Brazzaville pour assister au

début du nouveau quinquennat, c'est bien parce que ce qui est écrit ici traduit tout à la fois leur confiance en l'homme d'Etat et l'espoir que celui-ci aura l'énergie nécessaire pour les aider à résoudre les problèmes auxquels ils se trouvent confrontés individuellement ou collectivement. Avec au cœur de ces attentes les trois grandes questions qui se posent aujourd'hui dans cette partie du monde : la prévention et la gestion des conflits, la quête du développement durable et la recherche de partenaires extérieurs fiables pour en accélérer le rythme, la protection de la nature dont ne dépend pas seulement le bien-être des populations concernées mais qui se trouve au cœur de la lutte planétaire contre le dérèglement climatique.

Observateurs attentifs de la scène internationale, nous pouvons affirmer ici sans l'ombre d'un doute que le Congo a au-

jourd'hui entre les mains tous les moyens d'accompagner efficacement l'Afrique dans sa quête du développement durable et de la paix intérieure sans laquelle aucun progrès ne serait possible. Il suffit pour s'en convaincre de lire avec attention le discours que Denis Sassou N'Guesso a prononcé vendredi devant ses pairs, de se référer aux nombreux discours et écrits qu'il a prononcés ou écrits tout au long des quarante dernières années, d'échanger sur le sujet avec les hautes autorités extérieures qui regardent avec attention ce qui se passe ou se prépare dans cette partie du monde.

Tout indique, en fait, aujourd'hui que le nouveau quinquennat du président du Congo sera certainement marqué par un engagement fort en faveur de la paix, de la sécurité, de l'émergence de l'Afrique. Nous ne sommes pas les seuls à le penser ou à le dire.

Jean-Paul Pigasse